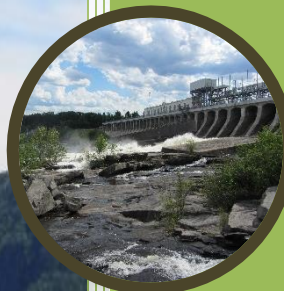


2015

Plan directeur de l'eau des bassins versants du Saguenay

Document 3. Portrait – Chapitre 1

Environnement physique et organisation du territoire



ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY

1. Environnement physique et organisation du territoire

1.1 Localisation et superficie des bassins versants du Saguenay

La zone des bassins versants du Saguenay couvre une partie des régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord de la province de Québec. Son centroïde est situé à une latitude de 70° 52' 34,53" Ouest et à une longitude de 48° 25' 42,58" Nord (carte 1) (MAMROT, 2010a). Sa superficie est d'environ 15 373 km² (MDDEP, 2010b).

Elle est comprise entre les décharges du lac Saint-Jean et le fleuve Saint-Laurent. En partant du nord et dans le sens horaire, la zone des bassins versants du Saguenay s'insère entre celles des rivières des Escoumins, Charlevoix-Montmorency, Jacques-Cartier et celle du lac Saint-Jean. Les bassins versants limitrophes sont, selon le même ordre, ceux des rivières Betsiamites, Portneuf, des Escoumins, des Petites Bergeronnes, du Moulin à Baude, Trépanier, Noire, Malbaie, Sainte-Anne du Nord, Jacques-Cartier, Métabetchouane, Belle-Rivière, lac Saint-Jean et Péribonka (carte 2) (MDDEP, 2010b; MRNF, 2009a).

En raison d'une dérivation de l'eau au-dessus du barrage du Pamouscachiou situé à l'embouchure du lac du même nom, le bassin versant de la rivière Shipshaw est connecté à celui de la rivière Betsiamites (Hydro-Québec, 2011).

Afin de mieux situer les bassins versants de la zone selon la localisation de leur embouchure sur la rivière Saguenay, ils ont été répartis en six sous-zones. Les bassins versants de la rive nord de la rivière Saguenay dont l'embouchure est comprise entre la rivière Grande Décharge et le barrage Chute-à-Caron sont localisés dans la sous-zone Réservoir nord. On y trouve principalement les bassins versants des rivières Mistouk (235,77 km²) et des Aulnaies (423,82 km²).

La sous-zone Réservoir sud abrite les bassins versants de la rive sud de la rivière Saguenay dont l'embouchure est située entre la rivière Petite Décharge et le barrage Chute-à-Caron. On y trouve principalement le bassin versant de la rivière Bédard (125,19 km²).

Sur la rive nord de la rivière Saguenay, les bassins versants des rivières Shipshaw (2 291,58 km²), aux Vases (115,80 km²), Caribou (120,11 km²) et Valin (766,45 km²) voient leur embouchure se déverser entre Chute-à-Caron et la flèche littorale de Saint-Fulgence. Ils constituent les bassins versants de la sous-zone Estuaire nord.

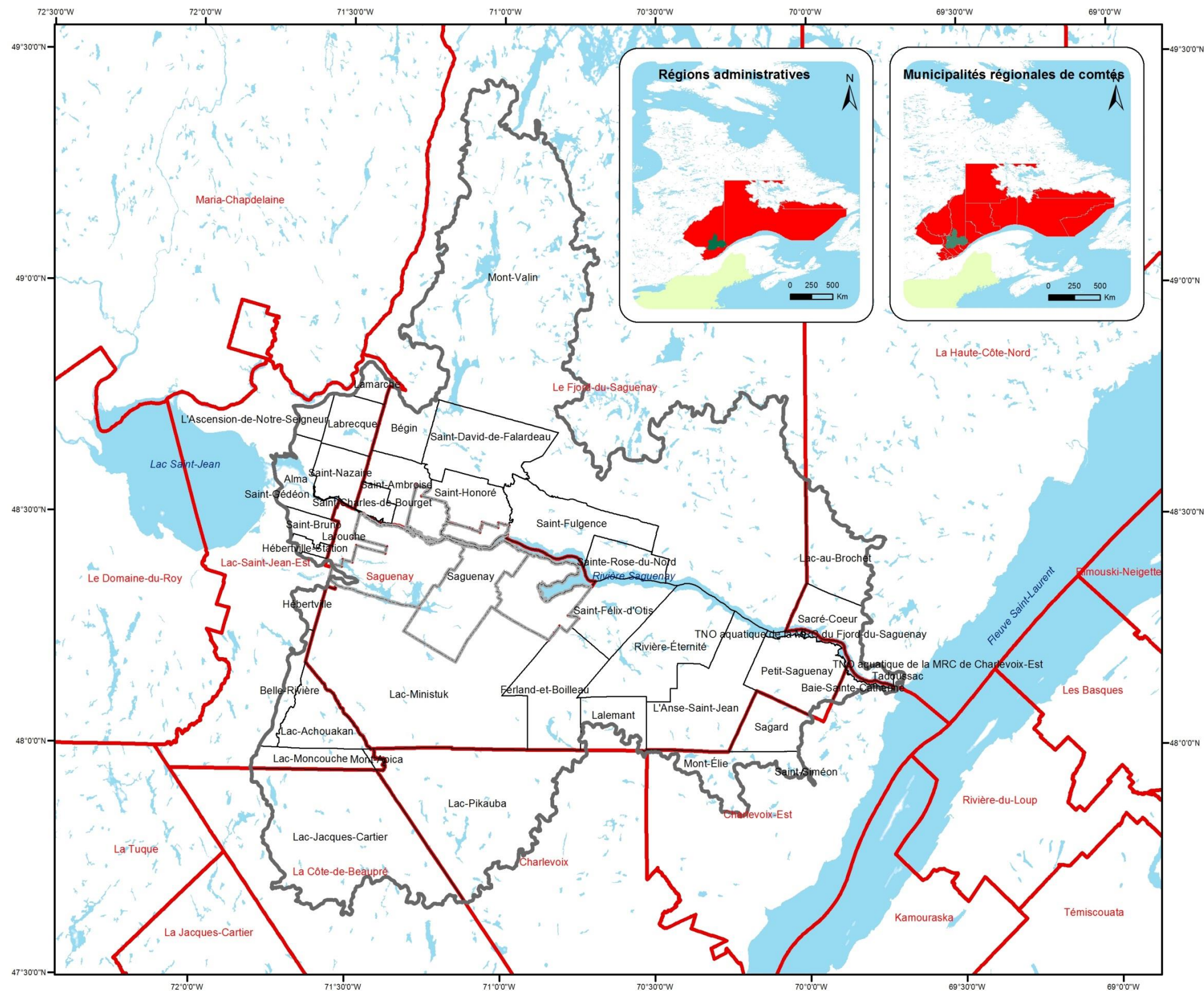
Ceux des rivières aux Sables (68,81 km²), Chicoutimi (3 495,63 km²) et du Moulin (379,08 km²), situés sur la rive sud de la rivière Saguenay et se jetant également entre Chute-à-Caron et la flèche littorale de Saint-Fulgence, sont regroupés dans la sous-zone Estuaire sud.

D'autres bassins versants se jettent finalement entre la flèche littorale de Saint-Fulgence et l'embouchure de la rivière Saguenay. Il s'agit des bassins de la rivière Sainte-Marguerite (2 117,99 km²), au nord, et ceux des rivières à Mars (668,29 km²), Ha! Ha! (617,28 km²), Éternité (193,03 km²), Saint-Jean (758,70 km²) et Petit Saguenay (795,53 km²), au sud. Ils sont respectivement associés aux sous-zones du Fjord nord et du Fjord sud.

Dans ces six sous-zones s'ajoutent d'autres petits bassins versants de premier ordre regroupés dans chacune des six sous-zones (1 845,48 km²) (carte 2) (MDDEP, 2010; MRNF, 2009a). Les bassins versants des rivières Chicoutimi (23,28 %), Shipshaw (15,26 %) et Sainte-Marguerite (14,10 %) sont les trois plus importants en termes de superficie. Le tableau 1 présente la superficie des différents bassins versants regroupés selon la sous-zone où ils se déversent respectivement. Il est à noter que pour des raisons de logistique, ce classement par sous-zones n'a pas été utilisé dans la suite du portrait. Mais il est dans l'intention de l'OBV Saguenay de le faire dans les prochaines versions du portrait.

Tableau 1. Principaux bassins versants du Saguenay

Sous-zone	Bassin versant	Superficie	
		km ²	%
Réservoir nord	Rivière Mistouk	235,77	1,57
	Rivière des Aulnaies	423,82	2,82
Réservoir sud	Rivière Bédard	125,19	0,83
Estuaire nord	Rivière Shipshaw	2 291,58	15,26
	Rivière aux Vases	115,80	0,77
	Rivière Caribou	120,11	0,80
	Rivière Valin	766,45	5,10
Estuaire sud	Rivière aux Sables	68,81	0,46
	Rivière Chicoutimi	3 495,63	23,28
	Rivière du Moulin	379,08	2,52
Fjord nord	Rivière Sainte-Marguerite	2 117,99	14,10
Fjord sud	Rivière à Mars	668,29	4,45
	Rivière Ha! Ha!	617,28	4,11
	Rivière Éternité	193,03	1,29
	Rivière Saint-Jean	758,70	5,05
	Rivière Petit-Saguenay	795,53	5,30
Toutes	Autres bassins versants	1 845,48	12,29
Total		15 018,52	100,00



Carte 1
Limites administratives
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

-  Bassins versants du Saguenay
-  Plan d'eau
-  Île
-  Municipalité locale
-  Arrondissement
-  Municipalité régionale de comté



0 12,5 25 50 Km



**ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY**

Conception : Lisane Gamache, 2012
Sources : Gouvernement du Québec, 2011
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010b
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009b



Carte 2
Limites physiques
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

Zone de gestion intégrée

Sous-zones de bassins versants du Saguenay

Réservoir nord

Réservoir sud

Estuaire nord

Estuaire sud

Fjord nord

Fjord sud

Bassins versants

Plan d'eau

Île

Tronçons de la rivière Saguenay

Réservoir

Estuaire

Fjord

N

012,52550

Km



ORGANISME DE

BASSIN VERSANT

DU SAGUENAY

Conception : Lisane Gamache, 2012
Sources : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009b





1.2 Géologie et pédologie

La zone des bassins versants du Saguenay est entièrement comprise dans la Province géologique de Grenville, une unité géologique comprenant les plus récentes formations rocheuses du Bouclier canadien datant du Précambrien (Géologie Québec, 2011). Des calcaires et des dolomies datant de l'Ordovicien sont également présents. Des 11 regroupements lithologiques identifiés sur le territoire cartographié, les principaux sont les granitoïdes (33 %) surtout présents dans la portion centre-sud, et les anorthosites (22 %) concentrées au nord-ouest de la zone. Onze failles majeures identifiées et de type indéterminé découpent le territoire au sud-ouest (carte 3) (Géologie Québec, 2011). La répartition de ces lithologies est résumée au tableau 2.

Tableau 2. Fréquences des regroupements lithologiques dans la zone des bassins versants du Saguenay

Regroupements lithologiques	Superficie	
	km ²	%
Granite	381,31	3
Granitoïdes	4949,40	33
Syénite, syénite alcaline, monozonite	1528,43	10
Migmatite	984,72	7
Gneiss granitique et gneiss tonalitique	1196,15	8
Gneiss charnockitique, granulite	2171,17	15
Paragneiss	76,31	1
Diorite, gabbro, métagabbro	88,04	1
Anorthosite	3261,51	22
Calcaire et dolomie	192,02	1
Total	14 829,05	100

Tiré de Géologie Québec, 2011, caractérisant 96,5 % de la zone des bassins versants du Saguenay.

Diverses influences sont à l'origine des 10 types de dépôts de surface recensés sur 14 860 km² (97 %) de la zone des bassins versants du Saguenay. Les dépôts glaciaires (65 %) présents en périphérie et les substrats rocheux (8 %) caractérisent l'ensemble de la zone, mais plus particulièrement la partie est de celle-ci. Un peu partout dans la zone, mais particulièrement à l'ouest et au centre, la nature des dépôts de surface n'a pas été décrite (carte 4) (MRNF, 2008a). La répartition de la superficie pour les différents dépôts de surface est présentée au tableau 3.

Tableau 3. Fréquences des dépôts de surface dans la zone des bassins versants du Saguenay

Type de dépôt de surface	Superficie	
	km ²	%
Dépôts glaciaires	9685,78	65
Dépôts fluvioglaciaires	1109,30	7
Dépôts fluviaux	66,38	0
Dépôts lacustres	40,99	0
Dépôts marins	901,81	6
Dépôts littoraux marins	0,08	0
Dépôts organiques	620,85	4
Dépôts de pentes/d'altération	27,00	0
Dépôts éoliens	5,56	0
Substrat rocheux	1230,73	8
Non identifié	1171,00	8
Total	14 859,59	100,00

Tiré de MRNF, 2008a caractérisant 96,67 % de la zone des bassins versants du Saguenay.

La pédologie est cartographiée pour 10 676,05 km² (69,45 %) de la zone des bassins versants du Saguenay. Les sols caractérisés se répartissant surtout en bordure et le long de la rivière Saguenay. C'est dans la portion ouest que les sols présentent la plus grande variété granulométrique. Les loams sont les plus abondants (56,16 %). Les sols de granulométrie fine comptant les alluvions, l'argile, le limon, le sable et le loam totalisent 75,7 % des sols caractérisés. On les retrouve partout dans la zone étudiée (carte 5) (Raymond, 1971). La superficie des sols selon leur granulométrie se trouve au tableau 4.

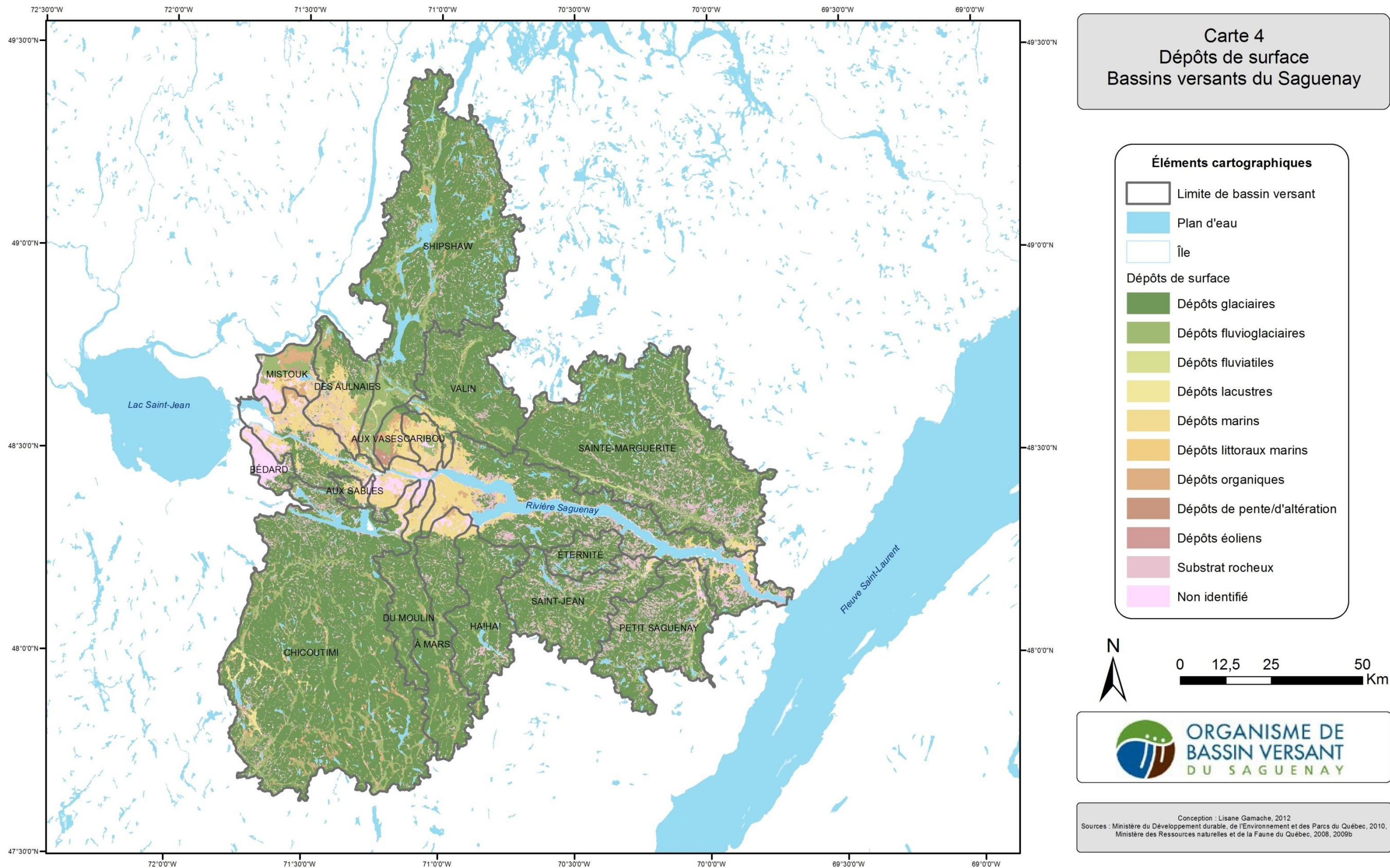
Tableau 4. Fréquence des granulométries de sols dans une portion de la zone des bassins versants du Saguenay

Types de sols	Superficie	
	km ²	%
Alluvions	38,01	0,36
Argile	413,49	3,87
Limon	685,43	6,42
Sable	949,28	8,89
Loam	5 996,13	56,16
Loam squelettique	478,80	4,48
Organique	783,14	7,34
Affleurements rocheux	1331,79	12,47
Total	10 676,05	100

Tiré de Raymond, 1971, couvrant 69,45 % de la zone des bassins versants du Saguenay.

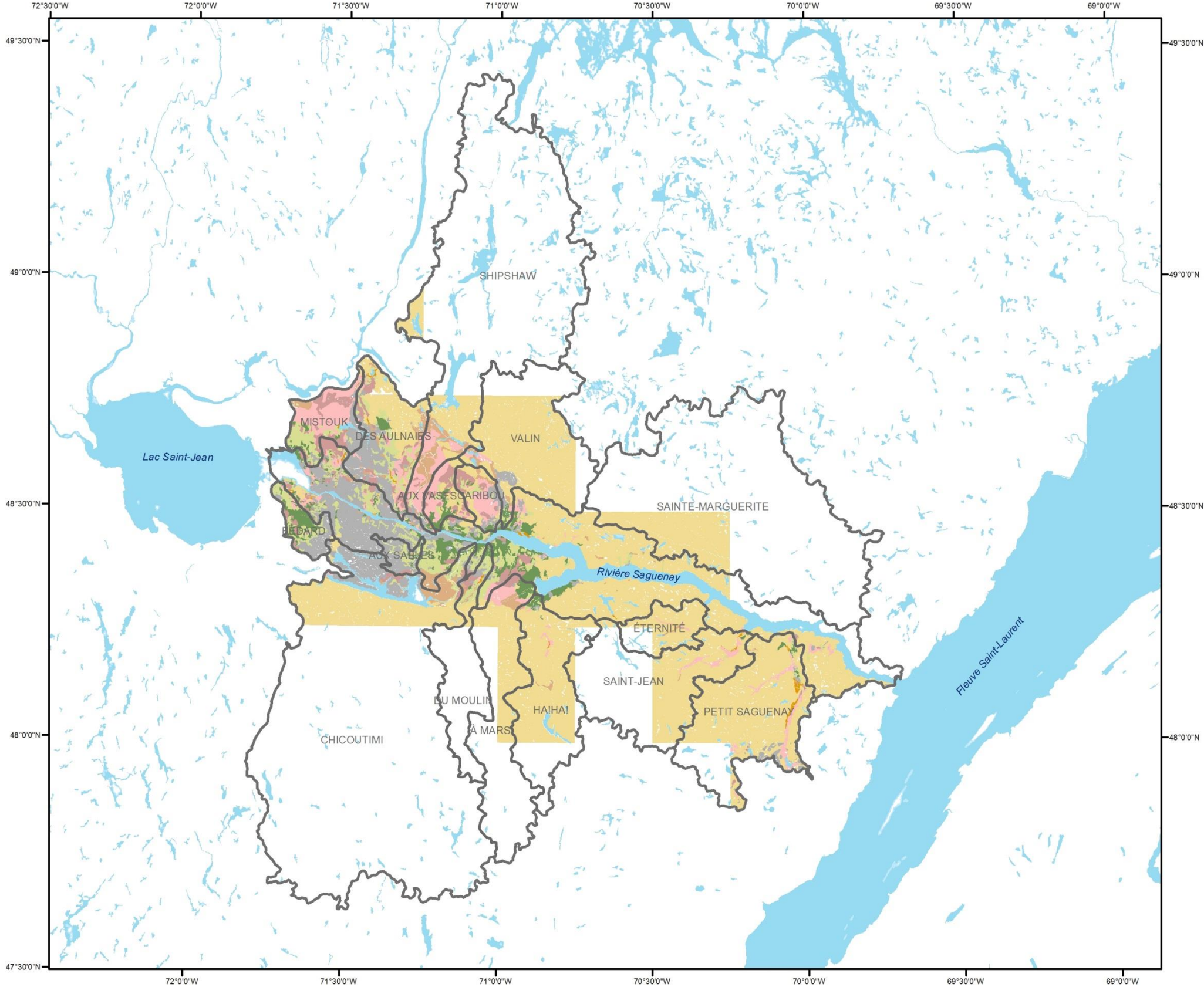
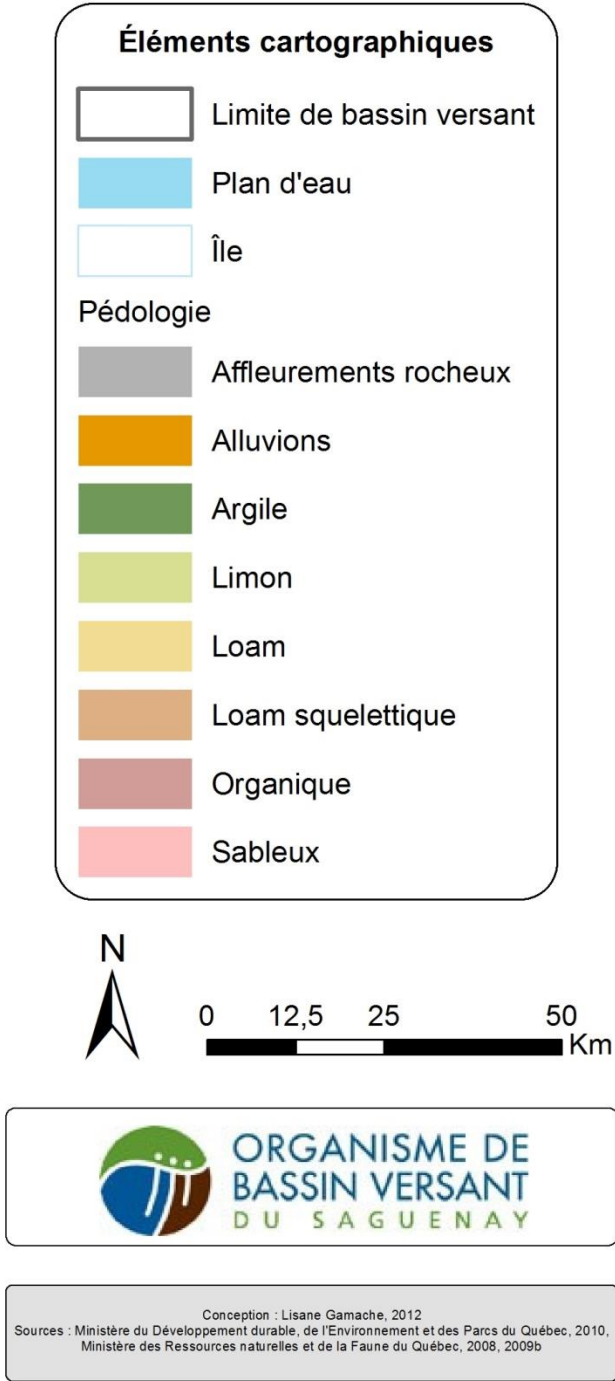


Carte 4
 Dépôts de surface
 Bassins versants du Saguenay





Carte 5
Pédologie
Bassins versants du Saguenay





Les sols présentent sept classes de drainage allant d'excessif à très mauvais. Ces classes de drainage des sols sont connues pour 14 860 km² (96,67 %) de la zone. Dans l'ensemble, le drainage est surtout modéré (44,39 %) et bon (33,11 %). Les sols dont le drainage est très mauvais (2,79 %) et mauvais (1,61 %) sont distribués partout, mais plus souvent rencontrés dans la moitié ouest de la zone. Les sols au drainage dit excessif (0,46 %) et rapide (3,24 %) sont aussi présents, mais toutefois plus fréquents à l'est de la zone (carte 6) (MRNF, 2008a). La superficie occupée par chaque classe de drainage est détaillée au tableau 5.

Tableau 5. Fréquences des classes de drainage dans la zone des bassins versants du Saguenay

Classe de drainage	Superficie	
	km ²	%
Très mauvais	414	2,79
Mauvais	239	1,61
Imparfait	969	6,52
Modéré	6596	44,39
Bon	4920	33,11
Rapide	481	3,24
Excessif	6	0,46
Indéterminé	1172	7,89
Total	14 860	100,00

Tiré de MRNF, 2008a caractérisant 96,67 % de la zone des bassins versants du Saguenay.



Carte 6
Classes de drainage
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

Limite de bassin versant

Plan d'eau

Île

Classes de drainage

Très mauvais à mauvais

Imparfait à modéré

Bon à rapide

Excessif

Indéterminé

N

0

12,5

25

50

Km



ORGANISME DE

BASSIN VERSANT

DU SAGUENAY

Conception : Lisane Gamache, 2012
Sources : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010,
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2008, 2009b





1.3 Géomorphologie et topographie

La zone des bassins versants du Saguenay se trouve dans le Bouclier canadien. Le relief se caractérise par des terrains montagneux au nord et au sud, des basses terres réparties de part et d'autre de la rivière Saguenay et une vallée centrale très encastrée occupée par cette rivière. Ces basses terres occupent le graben¹ du Saguenay qui traverse le territoire en son centre dans un axe approximativement est-ouest. Il s'agit d'une structure bordée de failles au nord et au sud qui s'enfoncent dans la croûte terrestre. À l'intérieur du graben et de part et d'autre du Saguenay, on trouve des horsts². Celui du côté sud a été appelé horst de Kénogami par Hocq et *al.* (1994). Au sud du graben, les hautes terres sont nommées plateau des Laurentides (Troestler, 2002³) et massif des Monts-Valins, au nord.

L'altitude varie entre 20 et 1 090 m. La plus basse altitude se rencontre à l'embouchure de la rivière Saguenay; la plus élevée, au sud du bassin versant de la rivière Chicoutimi (carte 7) (MRNF, 2009a). Les pentes ont été déterminées pour près de 14 860 km² (96,67 %) de la zone. Les pentes s'y déclinent en sept classes. La majorité des pentes sont considérées comme modérées (26,54 %) et fortes (24,81 %). Ces terrains se répartissent partout dans la zone. Les pentes nulles (7,88 %) sont particulièrement présentes à l'ouest de la zone, tandis que les sommets (7,58 %) se concentrent à l'est. Partout dans la zone des portions du territoire ne détiennent aucune classe de pente (carte 8) (MRNF, 2008a). La superficie calculée pour chaque classe de pentes est inscrite au tableau 6.

Tableau 6. Fréquence des classes de pentes dans la zone des bassins versants du Saguenay

Classe de pentes	Superficie	
	km ²	%
Nulle	1171,42	7,88
Faible	1948,82	13,12
Douce	2093,84	14,09
Modérée	3943,97	26,54
Forte	3685,88	24,81
Abrupte	881,58	5,93
Sommet	1126,77	7,58
Indéterminé	6,90	0,05
Total	14 859,18	100,00

Tiré de MRNF, 2008a caractérisant 96,67 % de la zone des bassins versants du Saguenay.

¹ Fossé tectonique

² Compartiment terrestre soulevé et situé entre des failles normales

³ <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=333>, consulté le 15 janvier 2011



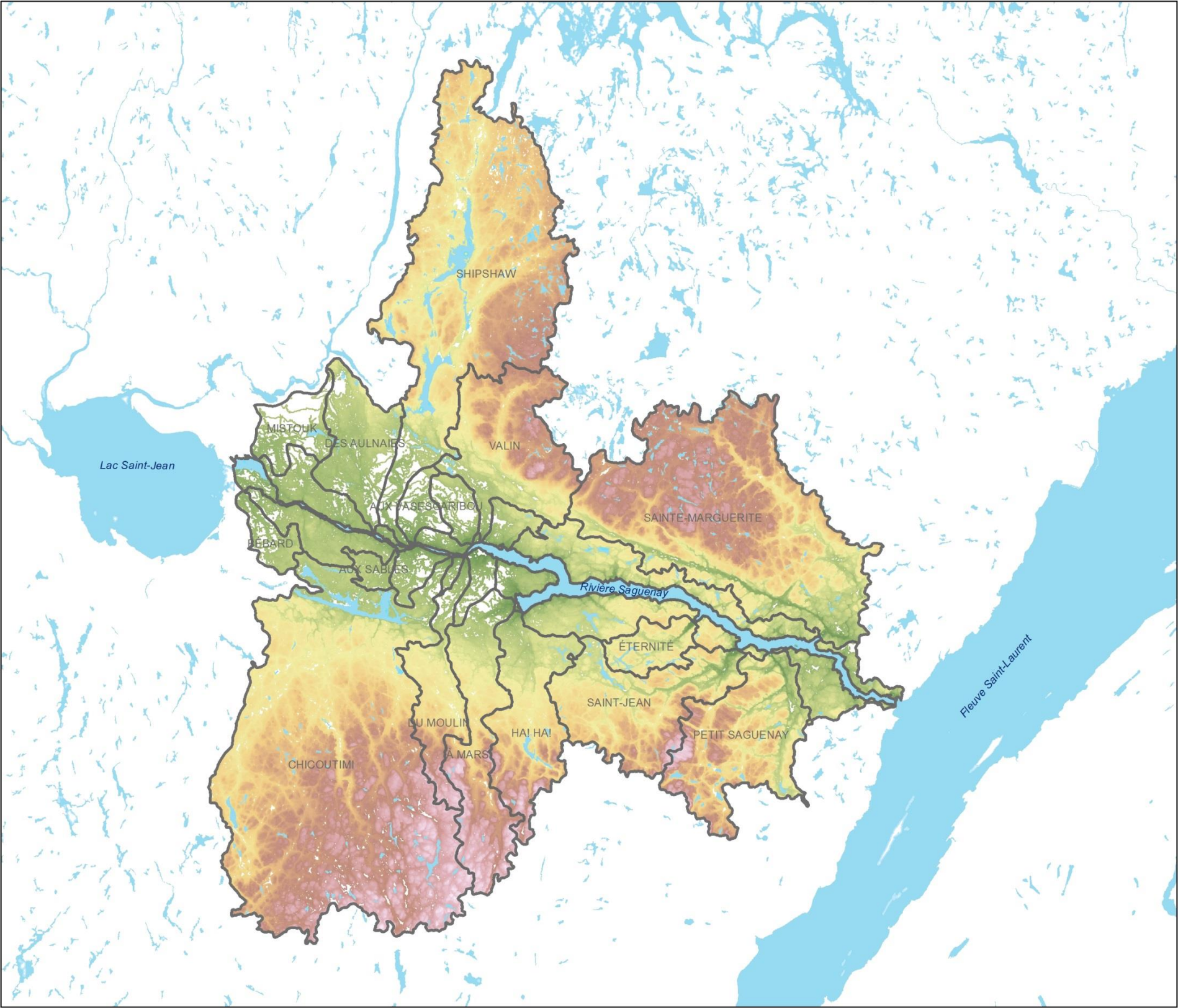
Plusieurs études sur la dynamique des sols ont été menées au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Possiblement plus que n’importe où ailleurs au Québec. Des secteurs sujets aux coulées argileuses, aux mouvements de terrain et de sol, aux décrochements et à l’érosion sont connus dans la zone des bassins versants du Saguenay, sur une superficie de 134,03 km² (0,87 %). Les secteurs concernés se trouvent surtout le long de la moitié supérieure de la rivière Saguenay. Ces secteurs géodynamiques sont en majorité exposés ou affectés par un risque de décrochement (75,43 %) (carte 9) (CRÉ—SLSJ, 2010). La présence d’autres zones de contraintes naturelles telles que les zones de sédimentation et celles de glissement de terrain demeure inconnue. La superficie couverte par les secteurs géodynamiques dans la zone des bassins versants est compilée au tableau 7.

Tableau 7. Activité géodynamique dans la zone des bassins versants du Saguenay

Types d’activité géodynamique	Superficie	
	km ²	%
Ancienne coulée argileuse	3,03	2,26
Mouvement de terrain et de sol	29,90	22,31
Décrochement	101,10	75,43
Érosion	21,30	15,89
Total	134,03	-

Tiré de CRÉ—SLSJ, 2010, caractérisant 0,87 % de la zone des bassins versants du Saguenay.

En 2008, la Ville de Saguenay a identifié des portions de territoire susceptibles de constituer des zones de glissements de terrain pour les arrondissements de Chicoutimi et de Jonquière. Le MTQ et le MSP vérifient actuellement la nature de ces zones et procèderont à un raffinement de leur délimitation. Une cartographie est attendue au courant des prochaines années (M. Luc Desbiens, Directeur adjoint Service de l’aménagement du territoire et de l’urbanisme, communication personnelle, le 18 septembre 2012).



Carte 7
Topographie
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

▭ Limite de bassin versant

■ Plan d'eau

□ Île

Altitude (m)

— Entre 0 et 250

— Entre 250 et 500

— Entre 500 et 750

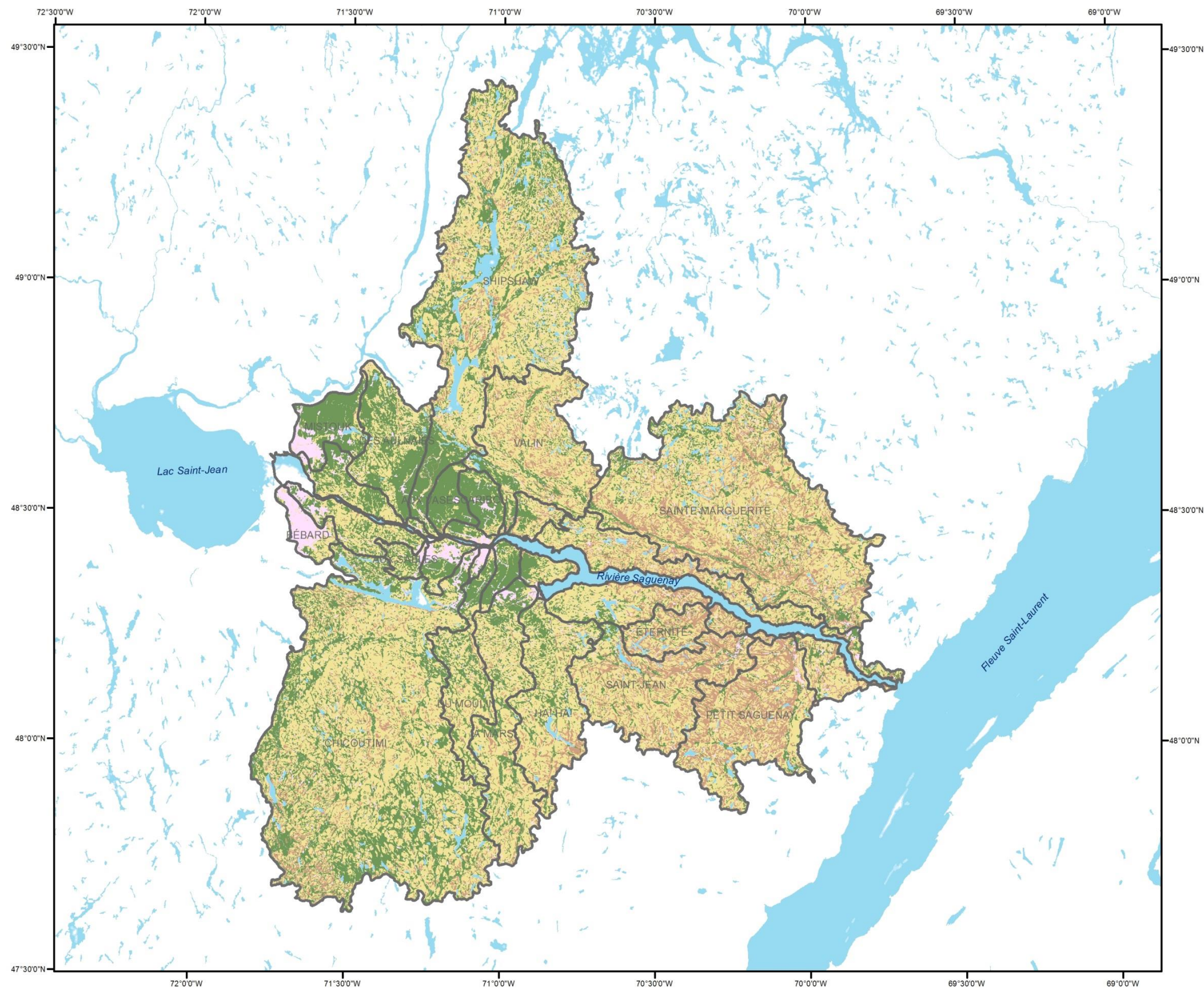
— Entre 750 et 1000

— Plus de 1000



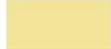
Conception : Lisane Gamache, 2012
Sources : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010,
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2008, 2009b





Carte 8
Classes de pente
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

-  Limite de bassin versant
-  Plan d'eau
-  Île
- Classes de pente
-  Nulle à faible
-  Douce à modérée
-  Forte à sommet
-  Indéterminé



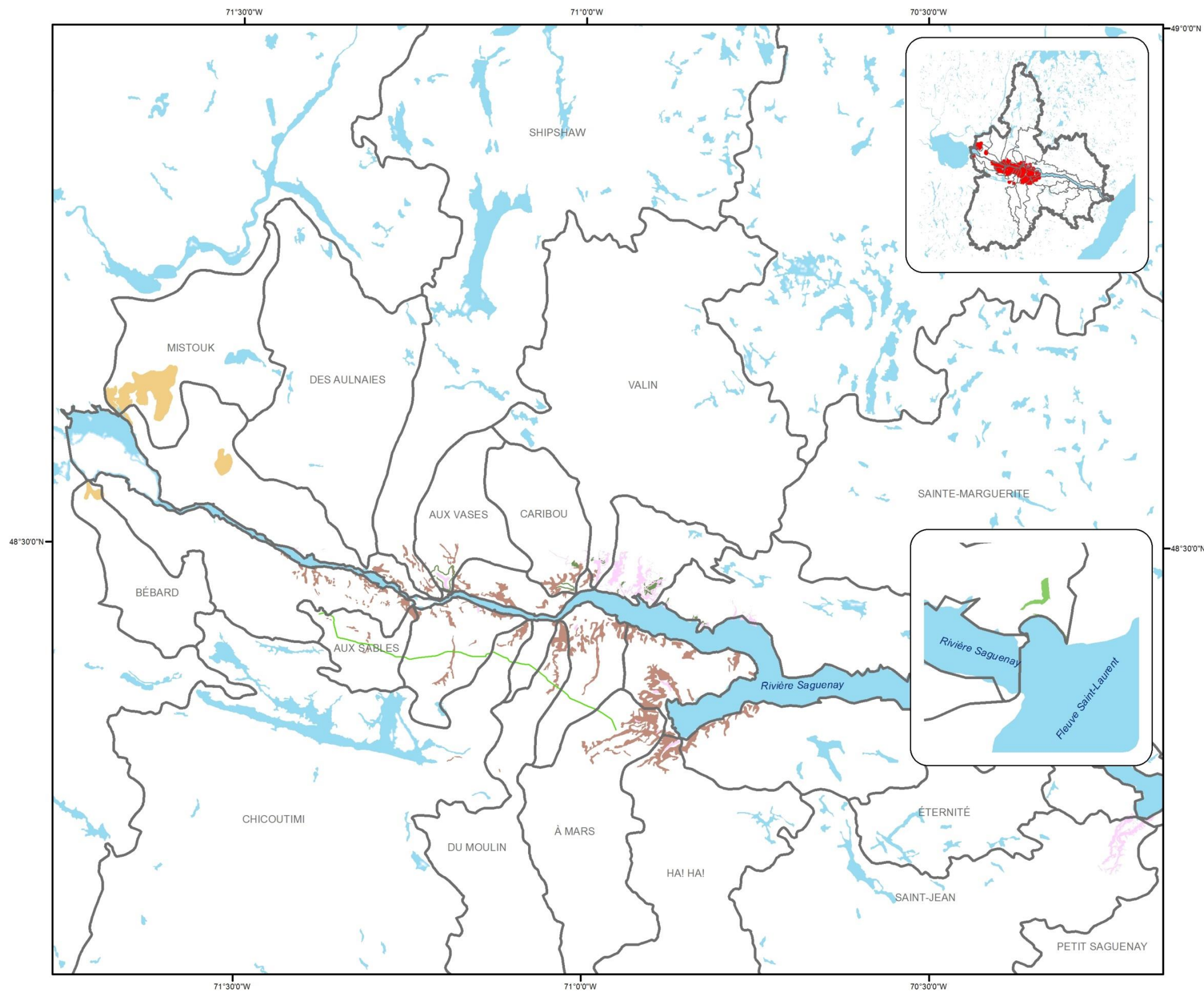
0 12,5 25 50 Km



ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY

Conception : Lisane Gamache, 2012
Sources : Ministère de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010,
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2008, 2009b





Carte 9
Zones d'activités géodynamiques
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

- Limite de bassins versants
- Plan d'eau
- Île
- Types d'activité géodynamique**
 - Anciennes coulées argileuses
 - Risque de coulée argileuse
 - Anciennes coulées argileuses
 - Risque de mouvement de terrain
 - Risque de mouvement de sol
 - Risque de décrochement
 - Risque d'érosion et de décrochement



0 5 10 20 Km



**ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY**

Conception : Lisane Gamache, 2012
Sources : Conférence régionale des Élus du Saguenay - Lac-Saint-Jean, 2010,
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010,
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009b



1.4 Hydrographie

1.4.1 Eau de surface

La zone des bassins versants du Saguenay s'intègre dans la région hydrographique du Saguenay et du lac Saint-Jean. Cette région est elle-même tributaire du bassin versant du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs (CEHQ, 2003a⁴).

1.4.1.1 Milieux humides

À l'échelle 1 : 20 000, 11 550 entités de milieux humides figurent dans la base de données topographiques du Québec pour la zone des bassins versants du Saguenay (MRNF, 2009a). Le quatrième inventaire forestier fait quant à lui connaître la présence de 4 816 dénudés et semi-dénudés humides (MRNF, 2008a). Leur superficie varie entre 9,5 m² et 17 km². Ils sont répartis partout dans la zone et plus densément à l'est et à l'extrême nord. Les milieux humides dont la superficie est comprise entre 10 000 et 100 000 m² sont les plus fréquents (38,6 %). Deux réseaux de milieux humides particulièrement vastes, appelés La Savane (20,59 km²) et la bleuetière de l'Ascension (2,78 km²), sont présents dans le bassin versant de la rivière Mistouk. (carte 10) (MRNF, 2009b). La répartition des milieux humides pour chaque classe de superficie est présentée au tableau 8.

Tableau 8. Fréquence des milieux humides selon leur superficie dans la zone des bassins versants du Saguenay

Classe de superficie (m ²)	Fréquence	
	nbr	%
0 - 1000	1151	10,0
1001 - 5000	3 077	26,6
5001 - 10 000	2 644	22,9
10 001 - 100 000	4 457	38,6
100 001 - 500 000	189	1,6
Plus de 500 000	32	0,3
Total	11 550	100,0

Tiré de MRNF, 2009a caractérisant les milieux humides de la zone des bassins versants du Saguenay au 1 : 20 000.

Les types de milieux humides demeurent inconnus, sauf quelques exceptions. Sur le territoire de Saguenay (Dufreneix, non daté) et de la MRC du Fjord-du-Saguenay (Leblanc et Nadeau, 1998), on a plus spécialement répertorié des étangs, des marais ou des marécages (pérennes et saisonniers), des plaines inondables riveraines et des tourbières (bogs et fens ouverts, boisées).

⁴ <http://www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/default.asp>, consulté le 28 octobre 2011



1.4.1.2 Lacs

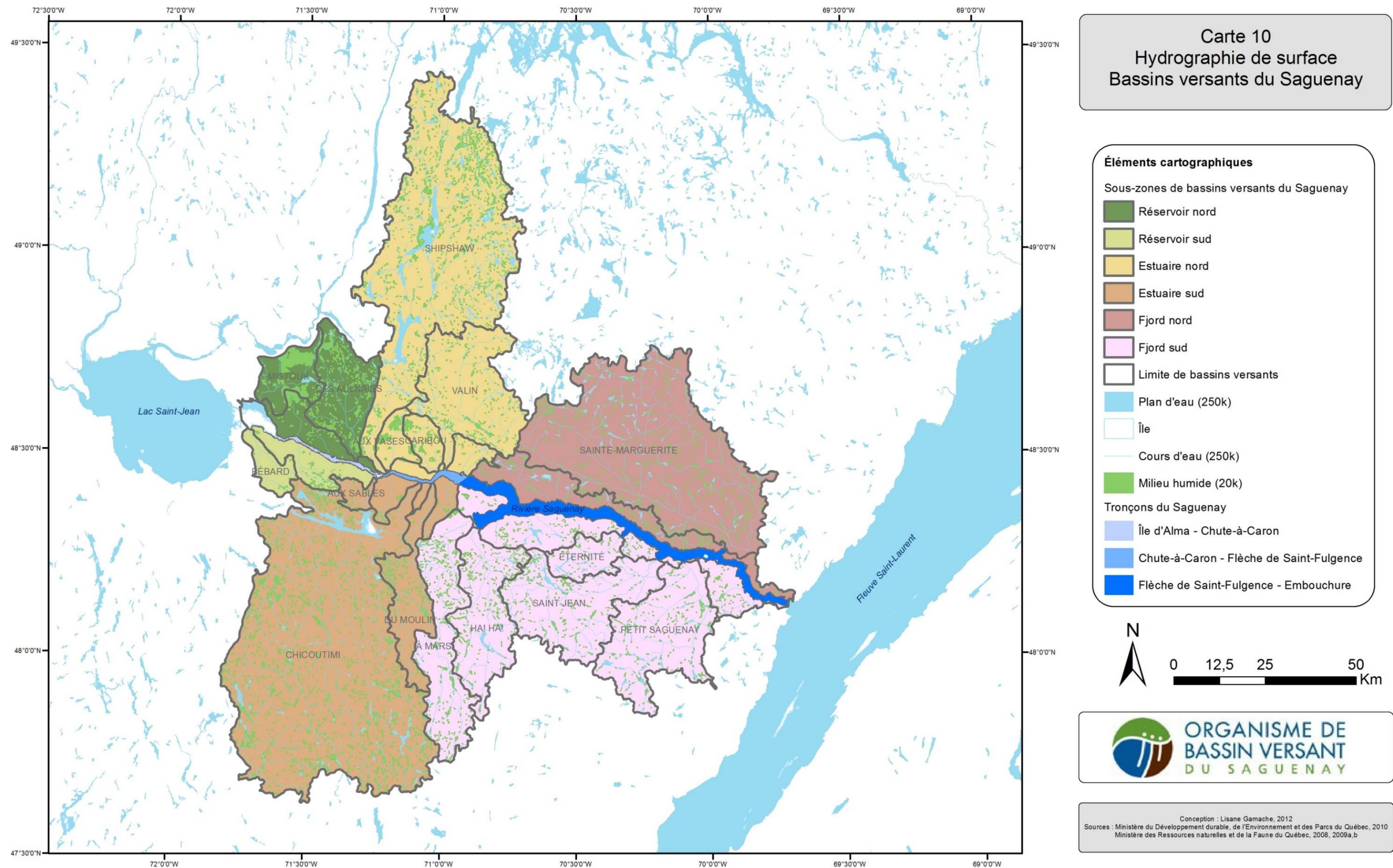
Dans la base de données topographiques du Québec, à l'échelle 1 : 20 000, on dénombre 11 952 lacs dans la zone des bassins versants du Saguenay. Les lacs dont la superficie fait moins de 0,01 km² sont les plus abondants (55,93 %). Les plus vastes, soit le Petit lac Onatchiway (13,75 km²) et le lac Vermont (8,22 km²), se trouvent au nord, dans le bassin versant de la rivière Shipshaw (carte 10) (MRNF, 2009a). La fréquence des classes de tailles des lacs dans la zone des bassins versants est précisée au tableau 9. La liste des principaux lacs (≥ 1 km²), par bassin versant, se trouve à l'annexe A.

Tableau 9. Fréquence des lacs selon leur superficie dans la zone des bassins versants du Saguenay

Classe de superficie (km ²)	Fréquence	
	nbr	%
Moins de 0,01	6 685	55,93
0,011 – 0,05	3 366	28,16
0,051 – 0,1	889	7,44
0,11 – 0,5	838	7,01
0,51 – 1	105	0,88
1,1 – 10	68	0,57
Plus de 10	1	0,01
Total	11 952	100

Tiré de MRNF, 2009a caractérisant les plans d'eau de la zone des bassins versants du Saguenay au 1 : 20 000.

Nous ne détenons actuellement aucune donnée bathymétrique récente des différents lacs des bassins versants du Saguenay. La bathymétrie de 22 lacs de la zone des bassins versants du Saguenay a été établie entre 1960 et 1988 (Anonyme 1969a-b; Énergie et Ressources, 1988; ministère de l'Environnement du Québec, 1980a-b, 1983a-b, 1988a-f; ministère des Richesses naturelles du Québec, 1962, 1967b, 1976a-b, 1977, 1978a-c; Pelletier, 1960). Les mesures bathymétriques peuvent avoir changé aux embouchures de tributaires et là où il y a eu de fortes inondations. Parmi les lacs étudiés, ceux présentant une profondeur de moins de 10 m (31,82 %) et comprise entre 20,1 et 30 m (22,73 %) sont les plus nombreux. Le Grand lac Saint-Germain, avec sa fosse à 61,4 m, est le plus profond. La distribution des lacs selon leur classe de profondeur fait l'objet du tableau 10. La liste et les cartes des lacs dont la bathymétrie est connue ainsi que leur point le plus profond se trouve à l'annexe B.



N.B. Plusieurs écosystèmes aquatiques et humides permanents et intermittents ne figurent pas sur la carte.

Tableau 10. Fréquences des lacs dont la bathymétrie est connue selon leur profondeur dans la zone des bassins versants du Saguenay

Classe de profondeur (m ²)	Fréquence	
	nbr	%
Moins de 10	7	31,82
10,1 – 20	4	18,18
20,1 – 30	5	22,73
30,1 – 40	3	13,64
Plus de 40	3	13,64
Total	22	100

Tiré de Anonyme 1969b; Énergie et Ressources, 1988. Ministère de l'Environnement du Québec, 1980a-b, 1983a-b, 1988a-f; ministère des Richesses naturelles du Québec, 1962, 1967b, 1976a-b, 1977, 1978, 1978a-c; Pelletier, 1960.

1.4.1.3 Cours d'eau

Le nombre réel des cours d'eau des bassins versants du Saguenay est inconnu. Considérant la nature relativement accidentée du territoire, ils abondent dans toute la zone des bassins versants du Saguenay (MRNF, 2009b).

1.4.1.4 Rivières (autres que Grande Décharge, Petite Décharge et Saguenay)

Dans la base de données topographiques et administratives du Québec, à l'échelle 1 : 250 000, on dénombre 99 rivières dans la zone des bassins versants du Saguenay, ainsi nommées, en excluant les rivières Grande Décharge, Petite Décharge et Saguenay. Celles détenant une longueur comprise entre 10,1 et 25 km (58,59 %) sont les plus abondantes. Les plus importantes en terme de longueur sont les rivières Pikauba (122,96 km), aux Écorces (107,76 km) et Sainte-Marguerite (106,25 km) (carte 10) (MRNF, 2009b). La fréquence des classes de longueur des rivières dans la zone des bassins versants est précisée au tableau 11. La liste des principales rivières, par bassin versant, se trouve à l'annexe C.

Tableau 11. Fréquences des principales rivières selon leur longueur dans la zone des bassins versants du Saguenay

Classe de longueur (km)	Fréquence	
	nbr	%
Moins de 10 km	18	18,18
10,1 – 25	58	58,59
25,1 – 50	13	13,72
50,1 – 75	4	4,04
75,1 – 100	3	3,03
Plus de 100	3	3,03
Total	99	100

Tiré de MRNF, 2009b caractérisant les principales rivières de la zone des bassins versants du Saguenay au 1 : 250 000.



Sur 19 de ces rivières, on note la présence de 61 chutes et cascades dans la base de données topographiques du Québec au 1 : 20 000. La hauteur de ces différentes chutes demeure inconnue. La plupart (47,54 %) se logent dans l'intervalle de longueur compris entre 10,1 et 25 m. Une chute sans toponyme (84,50 m) et la chute à Garneau (83,65 m), respectivement situées sur les rivières Ha! Ha! et Chicoutimi, sont les plus longues. La fréquence des classes de longueur des chutes dans la zone des bassins versants est présentée au tableau 12. La liste des principales chutes, par rivière et par bassin versant, se trouve à l'annexe D.

Tableau 12. Fréquences des principales chutes selon leur longueur dans la zone des bassins versants du Saguenay

Classe de longueur (m)	Fréquence	
	nbr	%
Moins de 10	1	1,64
10,1 – 25	29	47,54
25,1 – 50	25	40,98
50,1 – 75	4	6,56
Plus de 75	2	3,28
Total	61	100

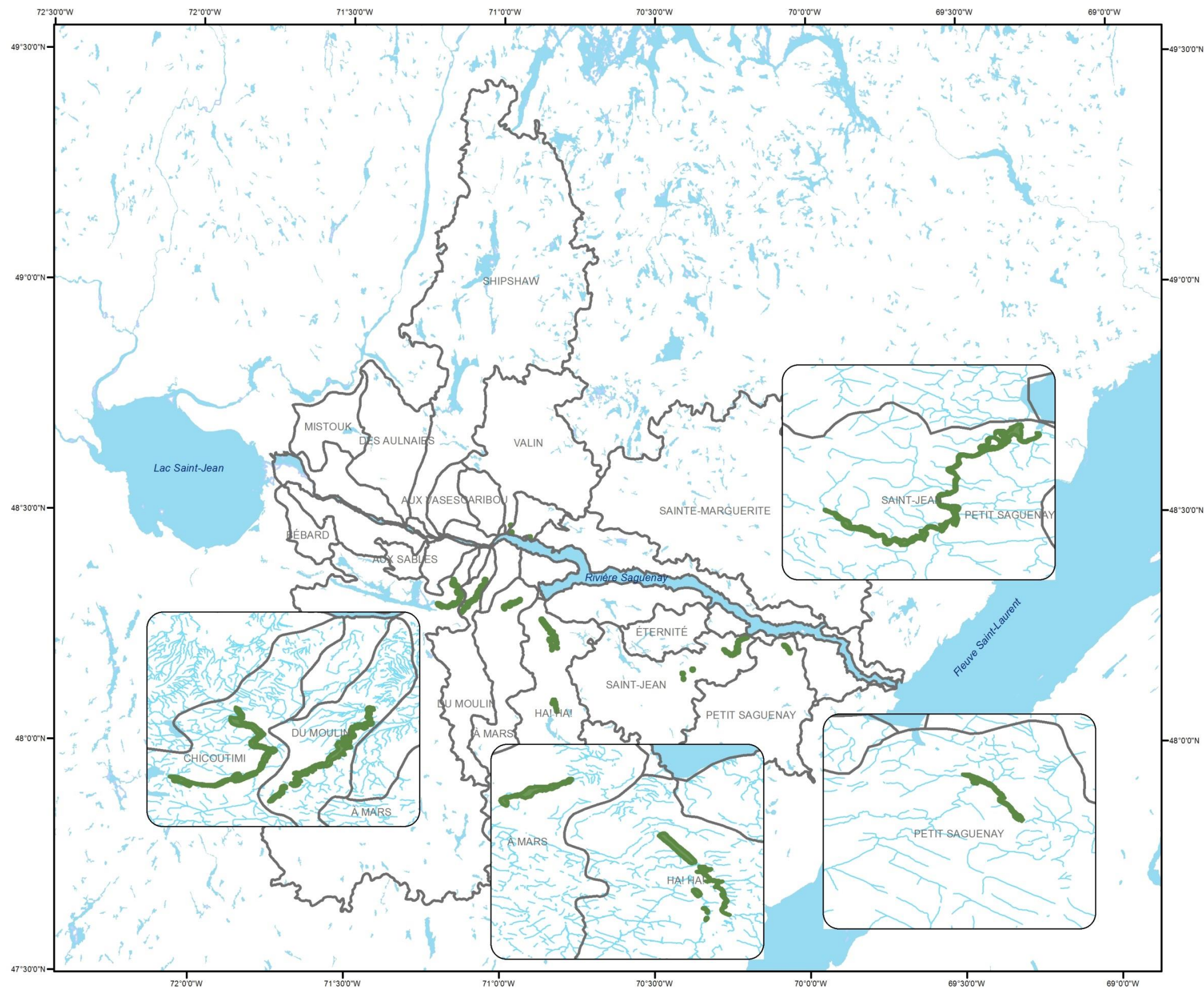
Tiré de MRNF, 2009a caractérisant les principales chutes de la zone des bassins versants du Saguenay au 1 : 20 000.

Tous les cours d'eau ont des zones inondables. Ces dernières ne sont connues que pour quelques cours d'eau. Parmi les territoires ayant fait l'objet d'une étude de détermination de zones inondables menée par les gouvernements fédéral et provincial ayant mené à la cartographie de zones d'inondation de récurrence 20 ans et 100 ans, on trouve les rivières à Mars (La Baie), aux Sables (Jonquière), Bras d'Hamel (Ferland-et-Boilleau), Chicoutimi (Laterrière et Chicoutimi), du Moulin (Laterrière), Ha! Ha! (La Baie, Ferland-et-Boilleau), Petit Saguenay (Petit-Saguenay) et Saint-Jean (L'Anse-Saint-Jean). De nombreuses constructions non immunisées contre les inondations sont présentes dans les zones inondables. La cartographie des zones inondables pour les rivières aux Sables et Chicoutimi est provisoire (CEHQ, 2011b⁵). Certaines de ces zones inondables sont illustrées à la carte 11.

La Ville de Saguenay, la municipalité de Ferland-et-Boilleau et le Comité de bassin versant de la rivière à Mars (COBRAM) soutiennent que la cartographie des zones inondables des rivières Chicoutimi, aux Sables et Bras d'Hamel seraient à refaire (MM. Denis Simard et Luc Côté, Ville de Saguenay, communication personnelle, le 11 juin 2012; Mmes Sylvie Gagnon et Isabelle Gagnon, municipalité de Ferland-et-Boilleau, communication personnelle, le 13 juin 2012; M. Daniel Desgagné, COBRAM, communication personnelle, le 27 juillet 2012).

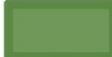
⁵ <http://www.cehq.gouv.qc.ca/zones-inond/liste.htm>, consulté le 1^{er} novembre 2011





Carte 11
Zones inondables
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

-  Limite de bassins versants
-  Plan d'eau
-  Île
-  Cours d'eau
-  Zone inondable



0 12,5 25 50 Km



Conception : Lisane Gamache, 2012
Sources : Conférence régionale des élus du Saguenay - Lac-saint-Jean, 2010,
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010,
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009a,b



La municipalité de Saint-Ambroise a rapporté que les rives du lac Labonté étaient régulièrement inondées parce que le lac était lent à se vider (MM. Michel Perreault et Daniel Girard, Mme Karine Bouchard, municipalité de Saint-Ambroise, communication personnelle, le 4 juillet 2012).

Dans le schéma d'aménagement de la MRC du Fjord-du-Saguenay, d'autres cours d'eau sont inscrits comme également sujets au développement d'inondation en eau libre. C'est notamment le cas de certains secteurs de la rivière Saint-Jean, des ruisseaux Patrice-Fortin, Nazaire-Boudreault et de la Muraille à L'Anse-Saint-Jean; certains secteurs de la rivière Éternité et du ruisseau Bénouche à Rivière-Éternité; certains secteurs de la rivière Dorval à Larouche et certains secteurs de la rivière aux Foins à Saint-Fulgence (Boivin, 2000). Dans cette même municipalité, des zones inondables sont également connues sur la rivière à la Loutre (Véronique Tremblay, MDDEP, communication personnelle, décembre 2011).

La municipalité de Saint-Fulgence a mentionné que la cartographie des zones inondables avoisinant la rivière aux Foins serait à refaire (M. Daniel Gaudreault, Municipalité de Saint-Fulgence, communication personnelle, le 4 juillet 2012).

Dans le schéma d'aménagement de la MRC du Fjord-du-Saguenay, trois cours d'eau ont été identifiés comme propices au développement d'inondation en raison de la formation d'embâcles de glaces. Il s'agit de la rivière Petit Saguenay à Petit-Saguenay et des rivières Saint-Jean et Bras-à-Pierre à L'Anse-Saint-Jean (Boivin, 2000).

La municipalité de Rivière-Éternité a également mentionné que d'occasionnels embâcles de glaces survenaient sur la rivière Éternité, à la hauteur de l'hôtel de ville (M. Denis Houde, municipalité de Rivière-Éternité, communication personnelle, le 12 juin 2012).

1.4.1.5 Réservoirs

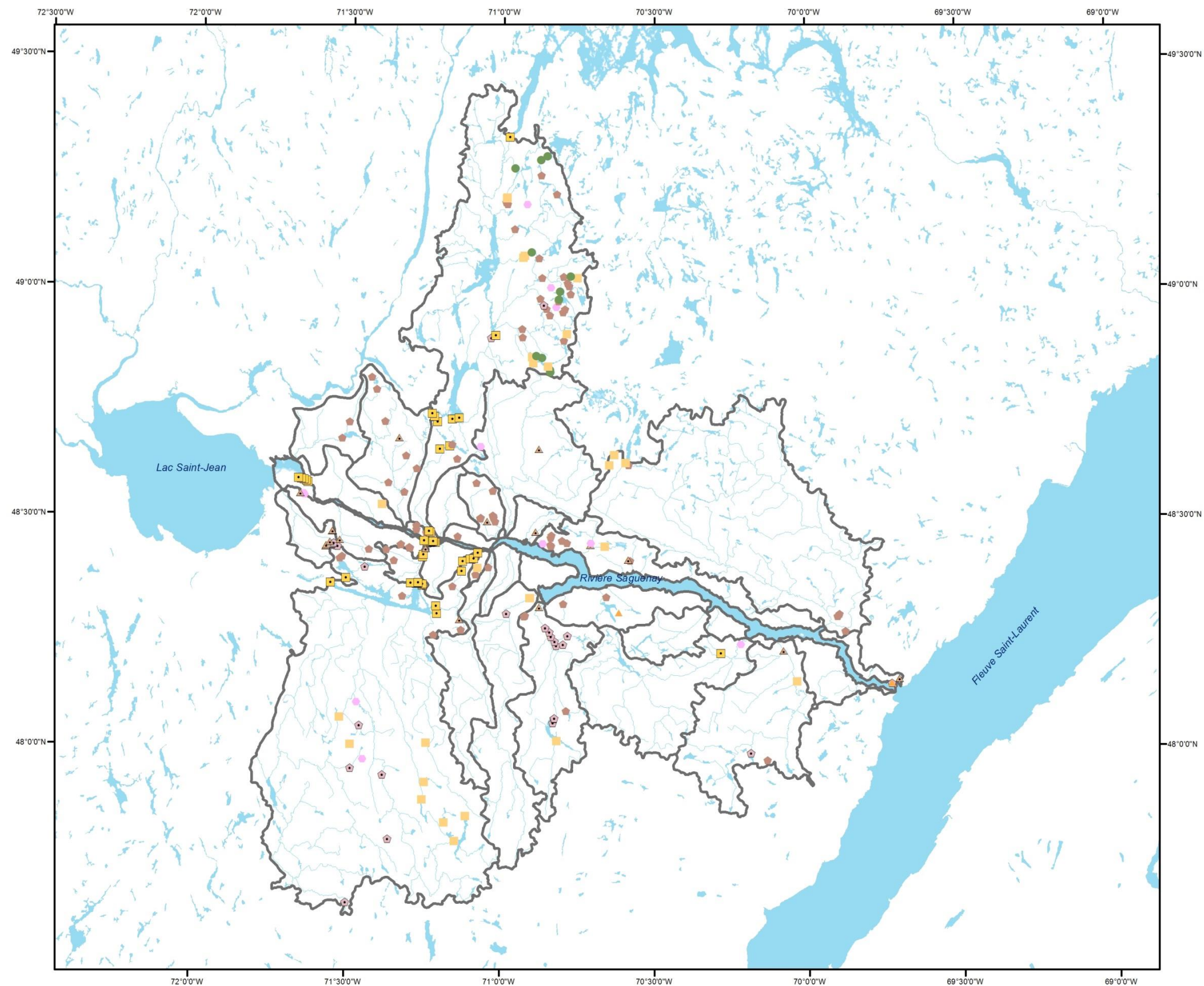
Selon le répertoire des barrages du CEHQ, 186 réservoirs sont disposés à l'intérieur de la zone. Ils se trouvent surtout au centre et au nord, sur la moitié ouest de celle-ci. Les réservoirs sont associés à un ou plusieurs ouvrages de retenues des eaux (barrages) représentés à la carte 12. Au total, on retrouve 299 ouvrages de retenue des eaux dans la zone. Ceux-ci ne sont cependant pas tous cartographiés. La superficie des réservoirs va de 120 m² à 53,8 km², mais aucun ne détient une superficie située entre 10 et 25 km². Le plus grand est le réservoir Onatchiway. La classe de superficie la plus fréquente comprend les réservoirs faisant entre 0 et 0,01 km² (36,56 %). (CEHQ, 2011a). La fréquence des classes de tailles des réservoirs dans la zone des bassins versants du Saguenay est inscrite au tableau 13. La liste des principaux réservoirs (≥ 1 km²), par bassin versant, se trouve à l'annexe E.

Tableau 13. Fréquence des réservoirs selon leur superficie dans la zone des bassins versants du Saguenay

Classe de superficie (km ²)	Superficie	
	nbr	%
Moins de 0,01	68	36,56
0,011 – 0,1	38	20,43
0,11 – 1	55	29,57
1,1 – 10	20	10,75
10, 1 - 25	0	0
Plus de 25	5	2,69
Total	186	100

Tiré de CEHQ, 2011a.

Les réservoirs, se logeant dans les classes de superficie de plus de 25 km², sont liés au contrôle des inondations (Kénogami), à l'hydroélectricité (Onatchiway, Kénogami, La Mothe, Saguenay), à la régularisation (Onatchiway), ainsi qu'à la récréation et à la villégiature (Kénogami). Les réservoirs détenant une taille de moins de 0,01 km², soit les plus abondants, sont utilisés aux fins de la gestion de la faune (3,76 %), de l'hydroélectricité (1,47 %), de la pisciculture (2,94 %), de prise d'eau (8,82 %), de la récréation et de la villégiature (66,18 %), de la régularisation (4,41 %) et à d'autres utilisations (5,88 %). Toute classe de superficie confondue, près de la moitié des réservoirs (44,62 %) sont voués à la récréation et à la villégiature (CEHQ, 2011a). La répartition de la fréquence des réservoirs selon leur superficie et leur utilisation se trouve au tableau 14.



Carte 12
Barrages
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

- Limite de bassins versants
- Plan d'eau
- Île
- Cours d'eau (250k)

Barrages

- Anciennement flottage
- Contrôle des inondations
- Faune
- Hydroélectricité
- Pisciculture
- Prise d'eau
- Récréatif et villégiature
- Régularisation
- Autre ou inconnu



0 12,5 25 50 Km



ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY

Conception : Lisane Gamache, 2012
Sources : Centre d'expertise hydrique du Québec, 2011
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009b



Tableau 14. Fréquences des réservoirs selon leur superficie et leur utilisation dans la zone des bassins versants du Saguenay

Utilisation	Fréquence par classe de superficie (km²)																		Nombre total lié à l'utilisation
	0 – 0,01			0,01 – 0,1			0,1-1			1-10			10-25			Plus de 25			
	n	Proportion du nombre lié à la classe de superficie	Proportion du nombre total	n	Proportion du nombre lié à la classe de superficie	Proportion du nombre total	n	Proportion du nombre lié à la classe de superficie	Proportion du nombre total	n	Proportion du nombre lié à la classe de superficie	Proportion du nombre total	n	Proportion du nombre lié à la classe de superficie	Proportion du nombre total	n	Proportion du nombre lié à la classe de superficie	Proportion du nombre total	
	%	%		%	%		%	%		%	%		%	%		%	%		
Anciennement flottage	0	0	0	4	10,53	2,15	7	12,73	3,76	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11
Contrôle des inondations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	20,0	0,54	1
Faune	7	10,29	3,76	3	7,89	1,61	10	18,18	5,38	6	30,0	3,23	0	0	0	0	0	0	26
Hydroélectricité	1	1,47	0,54	3	7,89	1,61	6	10,91	3,23	2	10,0	1,08	0	0	0	5	100,0	2,69	17
Pisciculture	2	2,94	1,08	0	0	0	1	1,82	0,54	0	0,0	0	0	0	0	0	0	0	3
Prise d’eau	6	8,82	3,23	6	15,79	3,23	4	7,28	2,15	1	5,0	0,54	0	0	0	0	0	0	17
Récréatif et villégiature	45	66,18	24,19	11	28,95	5,91	19	34,55	10,22	7	35,0	3,76	0	0	0	1	20,0	0,54	83
Régularisation	3	4,41	1,16	10	26,32	5,38	4	7,28	2,15	4	20,0	2,15	0	0	0	1	20,0	0,54	22
Autre ou inconnue	4	5,88	2,15	1	2,63	0,54	4	7,28	2,15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
Total	68	100	100	38	100	100	55	100	100	20	100	100	0	0	0	5*	100*	100*	186*

Tiré de CEHQ, 2011a
* Total ne balançant pas étant donné que certains réservoirs assurent plus d’une utilisation





Nous ne détenons actuellement aucune donnée bathymétrique récente des différents réservoirs des bassins versants du Saguenay. La bathymétrie de quatre réservoirs de la zone des bassins versants du Saguenay a été établie entre 1960 et 1988 (Anonyme, 1969a; ministère de l'Environnement du Québec, 1981; ministère des Richesses naturelles du Québec, non daté; ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, 1976). Les mesures bathymétriques peuvent avoir changé aux embouchures de tributaires et là où il y a eu de fortes inondations. Le lac Kénogami avec sa fosse située à 336 m est le plus profond (tableau 15).

Tableau 15. Point le plus profond des réservoirs dont la bathymétrie est connue dans la zone des bassins versants du Saguenay

Plan d'eau	Profondeur
	(m)
Lac des Côté	8,5
Lac Kénogami	336,0
Lac Labrecque	95,0
Lac Sébastien	24,2

Tiré de Anonyme, 1969a; ministère de l'Environnement du Québec, 1981; ministère des Richesses naturelles du Québec, non daté; ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, 1976.

Les cartes des réservoirs dont la bathymétrie est connue se trouvent à l'annexe F.

1.4.1.6 Rivière Grande Décharge

La rivière Grande Décharge constitue l'un des deux exutoires du lac Saint-Jean. Dans la zone des bassins versants du Saguenay, elle s'écoule sur environ 15,1 km en contournant le nord de l'île d'Alma, au bout de laquelle il rejoint la rivière Petite Décharge, pour ainsi donner naissance au Saguenay. La portion comprise dans la zone des bassins versants du Saguenay détient une superficie de 21,46 km² (carte 10) (MRNF, 2009a).

Dans la zone des bassins versants du lac Saint-Jean, la rivière Grande Décharge recueille en partie l'eau du lac Saint-Jean, ainsi que celle de quelques bassins versants. Dans la zone des bassins versants du Saguenay, la rivière Grande Décharge est principalement alimentée par le bassin versant de la rivière Mistouk (235,77 km²) (carte 10) (MRNF, 2009a).

La rivière Grande Décharge est également un réservoir (carte 12) (CEHQ, 2011a).

1.4.1.7 Rivière Petite Décharge

La rivière Petite Décharge est l'autre exutoire du lac Saint-Jean. Dans la zone des bassins versants du Saguenay, elle s'écoule sur environ 12,9 km en contournant le sud de l'île d'Alma. À la pointe de cette dernière, elle s'unit à la rivière Grande Décharge pour donner naissance au Saguenay. La portion incluse dans la zone des bassins versants du Saguenay couvre 2,10 km² (carte 10) (MRNF, 2009a).

Dans la zone des bassins versants du lac Saint-Jean, la rivière Petite Décharge se gonfle surtout de l'eau du lac Saint-Jean, tandis que dans la zone des bassins versants du Saguenay, le bassin versant de la rivière Bédard (125,19 km²) s'avère le plus important (carte 10) (MRNF, 2009a).

La rivière Petite Décharge est un réservoir (carte 12) (CEHQ, 2011a).

1.4.1.8 Rivière Saguenay

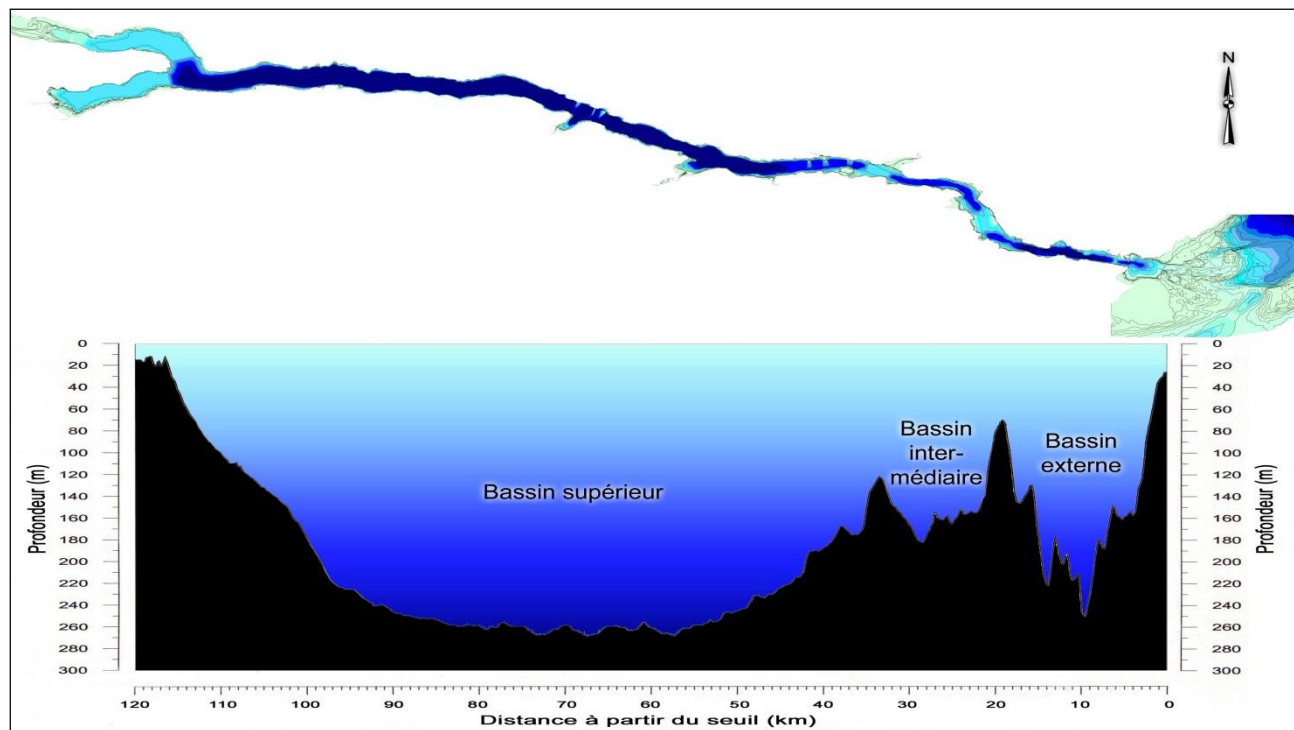
La rivière Saguenay, cours d'eau terminal de la zone des bassins versants du Saguenay, prend naissance à la jonction des rivières Grande et Petite Décharge et prend fin à la jonction avec le fleuve Saint-Laurent. Elle s'écoule sur environ 160 km, entre 70 et 10 m d'altitude. Elle a une superficie de 331,62 km² (carte 10) (MRNF, 2009).

La rivière se divise en trois tronçons se distinguant les uns des autres par leurs caractéristiques hydrosystémiques. Le tronçon amont est appelé réservoir du Saguenay. Il est compris entre l'île d'Alma et le barrage de Chute-à-Caron. Il fait environ 31,3 km de longueur et 1,78 km de largeur en moyenne. Il s'agit d'un réservoir hydroélectrique. Le tronçon médian, l'estuaire du Saguenay, s'étend sur environ 26,3 km de longueur et 1,06 km de largeur moyenne, entre le barrage de Chute-à-Caron et la flèche littorale de Saint-Fulgence. Finalement, le tronçon aval, correspondant au fjord du Saguenay, s'écoule sur 114,7 km de longueur entre la flèche littorale de Saint-Fulgence et la jonction avec le fleuve Saint-Laurent. La largeur moyenne y fait environ 2,90 km (carte 10) (mesures tirées de MRNF, 2009a).

Son alimentation en eau provient des bassins versants de la zone du lac Saint-Jean, un territoire couvrant environ 71 693 km². En plus de l'eau s'écoulant des rivières Grande et Petite Décharge, 14 bassins versants principaux, ainsi que d'autres secondaires, s'y déversent. L'eau en provenance de la zone des bassins versants du Saguenay draine un territoire d'environ 15 373 km² (carte 10) (MRNF, 2009a).

Concernant la bathymétrie, nous ne détenons des données que pour une portion de la rivière Saguenay, soit pour le fjord du Saguenay. Ce tronçon est caractérisé par la présence de trois bassins : le bassin supérieur, le bassin intermédiaire et le bassin externe. Le premier est une large cuvette au

fond arrondi et plutôt régulier qui s'étend sur environ 85 km de longueur et plonge à près de 260 m de profondeur. C'est le bassin le plus vaste. Le second, le plus petit, fait environ 13 km de long et 190 m de profond. Il est plus encaissé et parsemé de monts et de vaux peu accentués. Finalement, le dernier bassin s'allonge sur environ 20 km et se creuse approximativement jusqu'à 260 m. Il s'agit également d'un petit bassin, mais il est le plus encaissé et escarpé des trois. Au-dessus du mont est de ce dernier bassin, la rivière Saguenay débouche sur le fleuve Saint-Laurent. Elle n'y fait alors qu'un peu plus de 20 m de profond (figure 1) (profil modifié de Bélanger, 2003).



Profil modifié de Bélanger, 2003

Figure 1. Profil bathymétrique du fjord de la rivière Saguenay

1.4.2 Eaux souterraines

Une étude du Centre d'études sur les ressources minérales (CERM) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), traitant de l'hydrogéologie du territoire municipalisé de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, est attendue pour 2013. L'étude a déjà permis d'identifier plusieurs environnements géologiques aquifères, notamment dans les dépôts meubles granulaires et les systèmes de fractures dans le socle rocheux (Rouleau *et al.*, 2011).

1.5 Climat

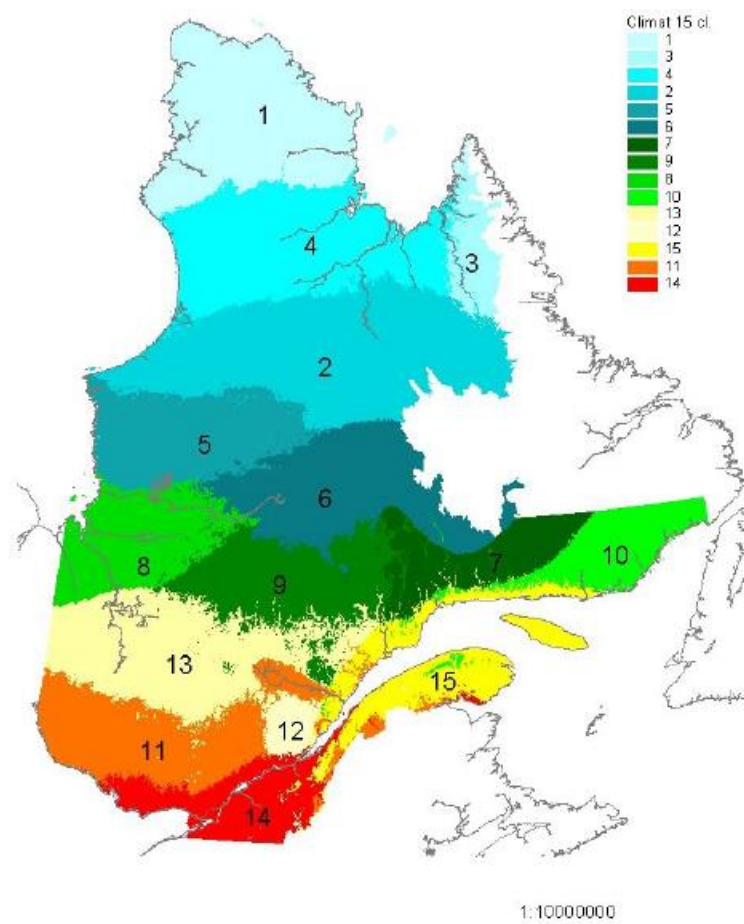
Selon la classification climatique du Québec, la zone des bassins versants du Saguenay est comprise dans les régions climatiques numérotées 9, 11, 12, 13 et 15. Sommairement, les températures y varient de subpolaire froide à subpolaire, les précipitations sont subhumides ou humides et la saison de croissance est moyenne ou longue (tableau 16, figure 2). Plus en détail, les températures annuelles moyennes varient entre -1.1 et 2.7°C, les précipitations annuelles totales varient entre 989 mm et 1 408 mm et la durée annuelle moyenne de la saison de croissance varie entre 124,33 et 182,33 jours (figures 3 à 5) (Gérardin et McKenney, 2001).

Tableau 16. Caractéristiques sommaires des régions climatiques du Québec

Région climatique	Température	Précipitation	Saison de croissance
9	Subpolaire froide	Subhumide	Moyenne
11	Subpolaire douce	Subhumide	Longue
12 et 13	Subpolaire	Humide	Moyenne
15	Supolaire	Subhumide	Moyenne

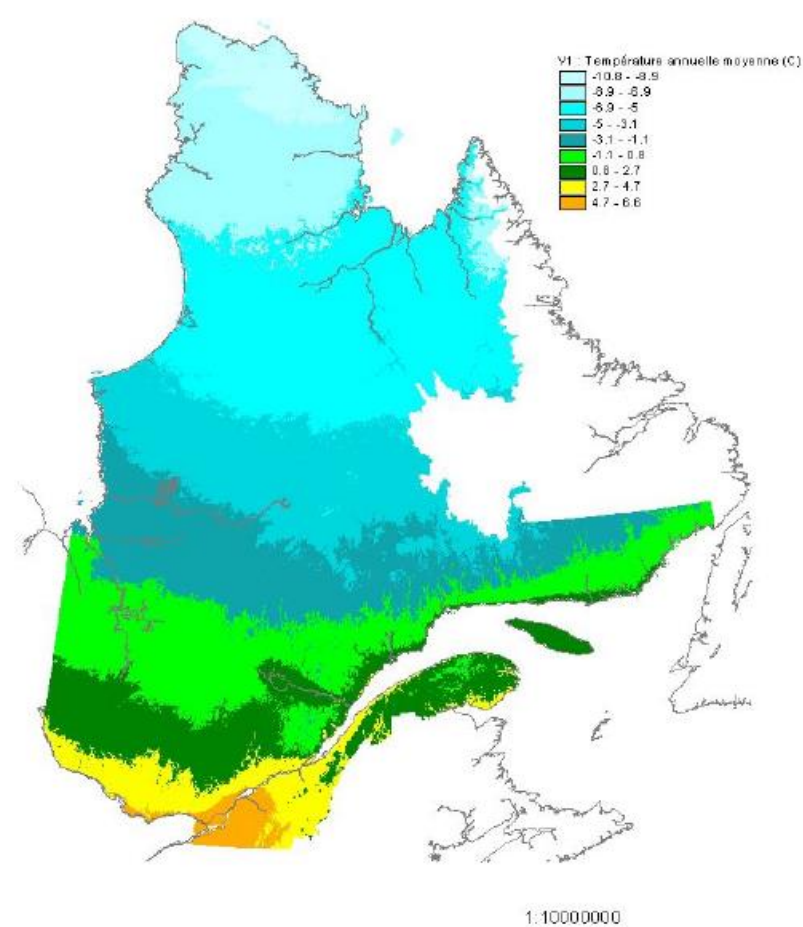
Tiré de Gérardin et McKenney, 2001

Dans la perspective des changements climatiques, il est attendu que les températures projetées pour la période 2041-2070 par rapport aux températures observées entre 1961 et 1990 pour la zone des bassins versants du Saguenay se réchauffent en moyenne de 2,5 à 3,5 °C en été et de 3 à 5 °C en hiver (figures 6 et 7) (Ouranos, 2011). On prévoit également que les précipitations projetées pour la période 2041-2070 par rapport aux précipitations observées entre 1961 et 1990 pour la zone augmentent en moyenne de 0 à environ 40 mm en été et de 35 à 45 mm en hiver (figures 8 et 9) (Ouranos, 2010). Il n'est pas exclu que des événements météorologiques exceptionnels, tels que les inondations, les sécheresses et les tempêtes, surviennent plus souvent (Lemmen *et al.*, 2004; Bates *et al.*, 2008).



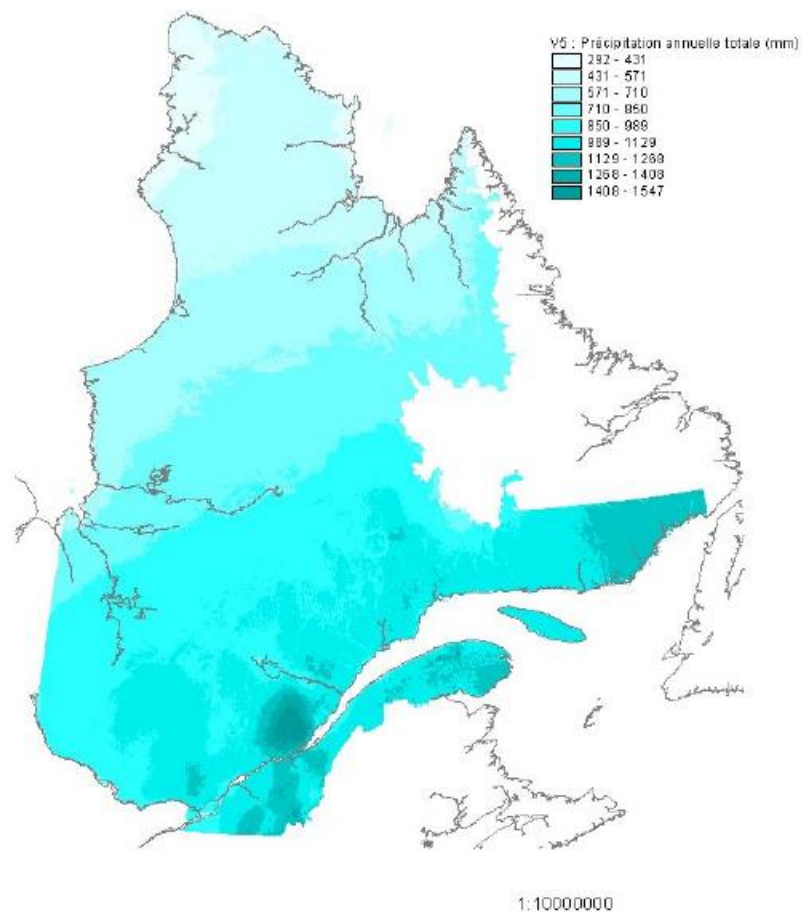
Tiré de Gérardin et McKenney, 2001

Figure 2. Régions climatiques du Québec



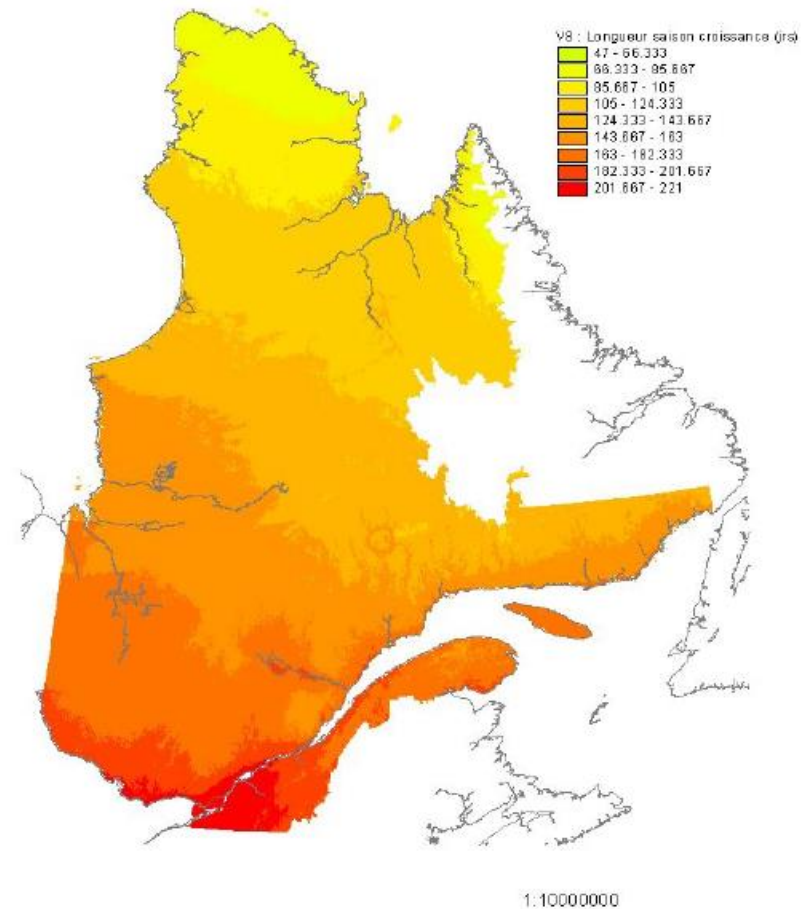
Tiré de Gérardin et McKenney, 2001

Figure 3. Températures annuelles moyennes (°C)



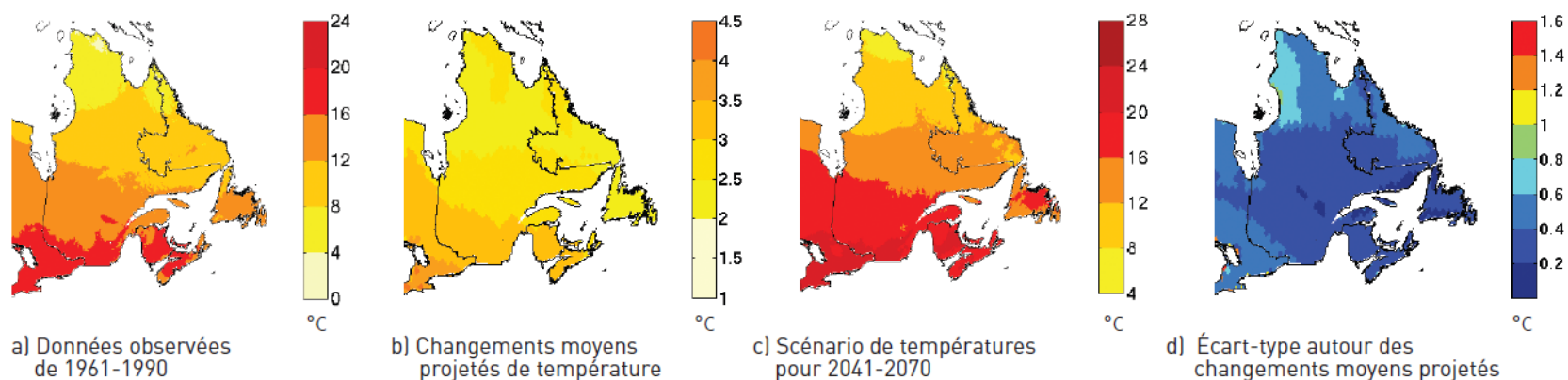
Tiré de Gérardin et McKenney, 2001

Figure 4. Précipitations annuelles totales (mm)



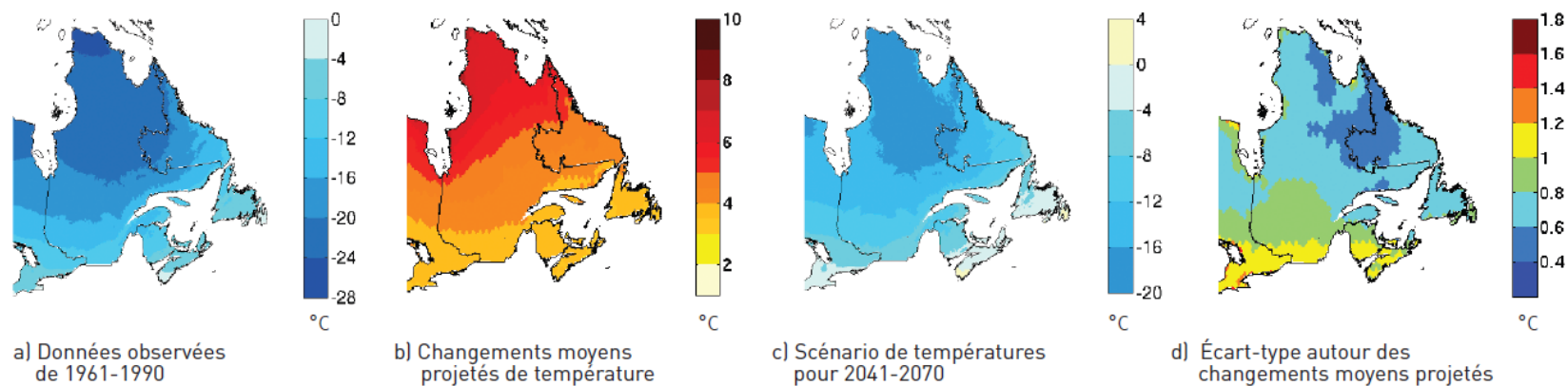
Tiré de Gérardin et McKenney, 2001

Figure 5. Durée annuelle moyenne de la saison de croissance (en jours)



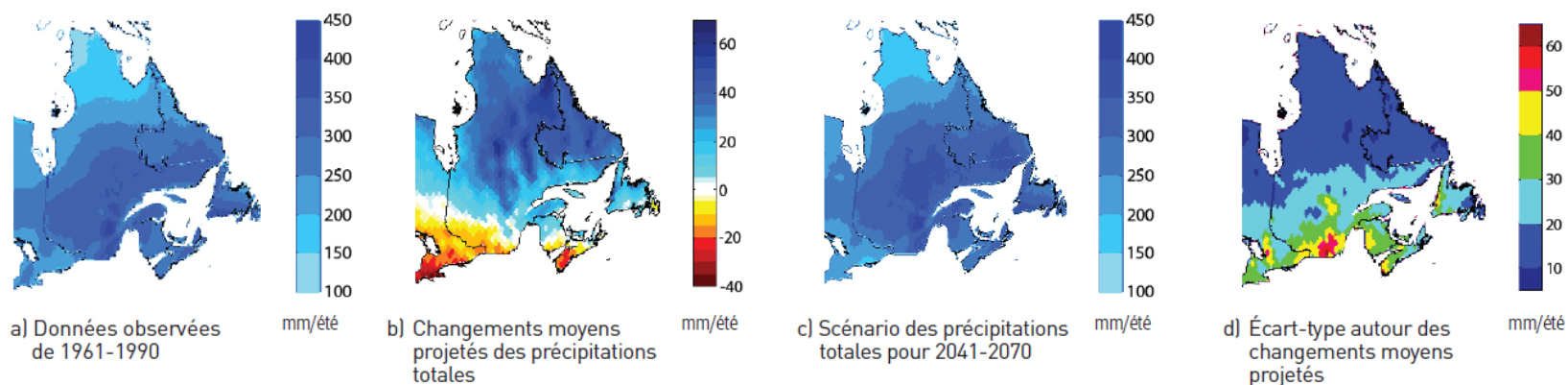
Tiré de Ouranos, 2011

Figure 6. Scénarios de températures estivales (juin à août) au Québec



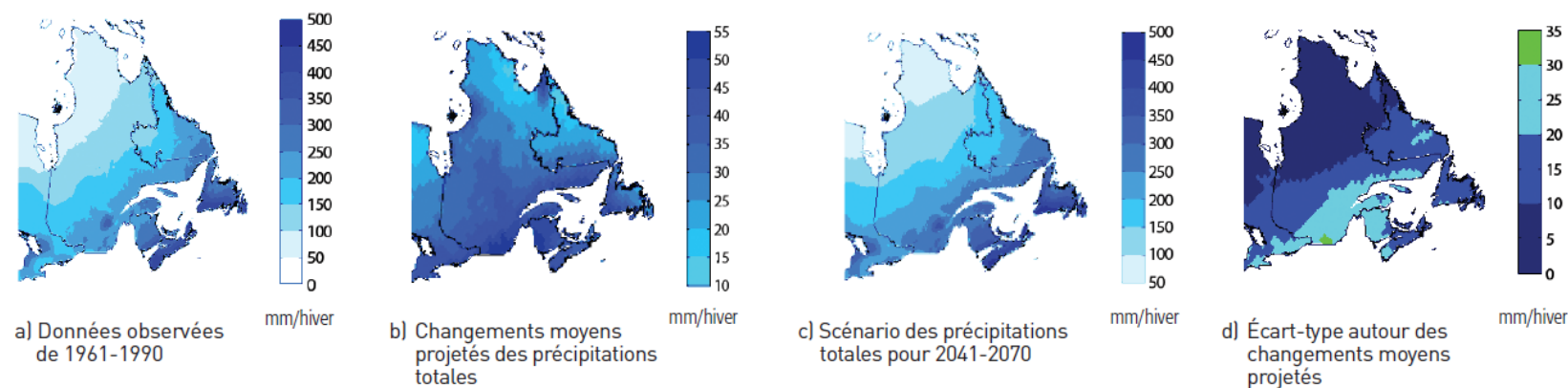
Tiré de Ouranos, 2011

Figure 7. Scénarios de températures hivernales (décembre à février) au Québec



Tiré de Ouranos, 2012

Figure 8. Scénarios des précipitations totales estivales (juin à août) au Québec



Tiré de Ouranos, 2012

Figure 9. Scénarios des précipitations totales hivernales (décembre à février) au Québec (en équivalent en eau pour la neige)

1.6 Organisation territoriale

1.6.1 Plans d'affectations

La zone des bassins versants du Saguenay est divisée en 10 affectations, selon les thèmes provinciaux établis dans le *Portrait provincial en aménagement du territoire* (PPAT) (2010) du MAMROT. Ces affectations ont été définies pour 13 978,32 km² (90,93 %) de la zone. C'est au centre de cette dernière, en bordure de la rivière Saguenay et à l'ouest que l'on observe la plus grande variété d'affectations, notamment celles dites urbaine, résidentielle, commerciale, agricole, récréative et de conservation. Les affectations forestière (58,88 %) et agroforestière (21,28 %) sont celles qui occupent les plus grandes superficies. Les territoires affectés à la foresterie sont principalement situés en périphérie du territoire. Ceux consacrés à l'agroforesterie bordent largement la rivière Saguenay. Au sud de la zone, les affectations demeurent indéterminées pour une vaste portion du territoire (carte 13) (MAMROT, 2010a). La superficie des affectations du PPAT dans la zone des bassins versants est inscrite au tableau 17.

Tableau 17. Superficies des affectations du PPAT dans la zone des bassins versants du Saguenay

Affectations (Thèmes provinciaux)	Superficie	
	(km ²)	%
Conservation	81,46	0,58
Forestière	8 230,29	58,88
Agroforestière	2 974,49	21,28
Agricole	1 195,44	8,55
Industrielle	65,98	0,47
Récréative	1 108,39	7,93
Commerciale	41,84	0,30
Résidentielle	87,63	0,63
Urbaine	181,53	1,30
Publique	11,27	0,08
Total	13 978,32	100,00

Tiré de MAMROT, 2010a caractérisant 90,93 % de la zone des bassins versants du Saguenay

Il est à noter qu'un projet de loi sur l'occupation et la vitalité des territoires du MAMROT est actuellement en commission parlementaire (MAMROT, 2011⁶). Les conclusions seront prochainement intégrées au présent portrait.

⁶ <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/occupation-des-territoires/demarche/etapes-a-venir/>, consulté en décembre 2011.



Le MRNF vient également de procéder à la révision des plans d’affectation du territoire public des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord (MRNF, 2012a⁷). Les affectations tirées de ces plans et propres à la zone des bassins versants du Saguenay devraient être disponibles dans la prochaine année.

1.6.2 Tenures

Les types de tenures en vigueur dans l’ensemble de la zone des bassins versants du Saguenay sont de nature publique (80,44 %), privée (19,25 %) et mixte (0,31 %). C’est encore une fois au centre et à l’ouest de la zone que l’on retrouve la plus grande variété de tenures. En périphérie, les terres sont surtout publiques (carte 14) (CRÉ—SLSJ, 2010). La superficie des tenures dans la zone de bassins versants est établie au tableau 18.

Tableau 18. Superficies des tenures dans la zone des bassins versants du Saguenay

Régime de tenure	Superficie	
	(km ²)	%
Mixte	46,97	0,31
Privée	2 960,17	19,25
Publique	12 366,56	80,44
Total	15 373,69	100,00

Tiré de CRÉ—SLSJ, 2010 caractérisant l’ensemble de la zone des bassins versants du Saguenay.

1.6.3 Unités administratives

La zone des bassins versants du Saguenay chevauche les régions administratives de la Capitale-Nationale au sud, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, au centre, et de la Côte-Nord, au nord-est. La majeure partie du territoire est comprise dans la seconde région (79,55 %) (carte 15) (MAMROT, 2010a). La superficie des régions au sein de la zone des bassins versants fait l’objet du tableau 19.

Tableau 19. Régions administratives dans la zone des bassins versants du Saguenay

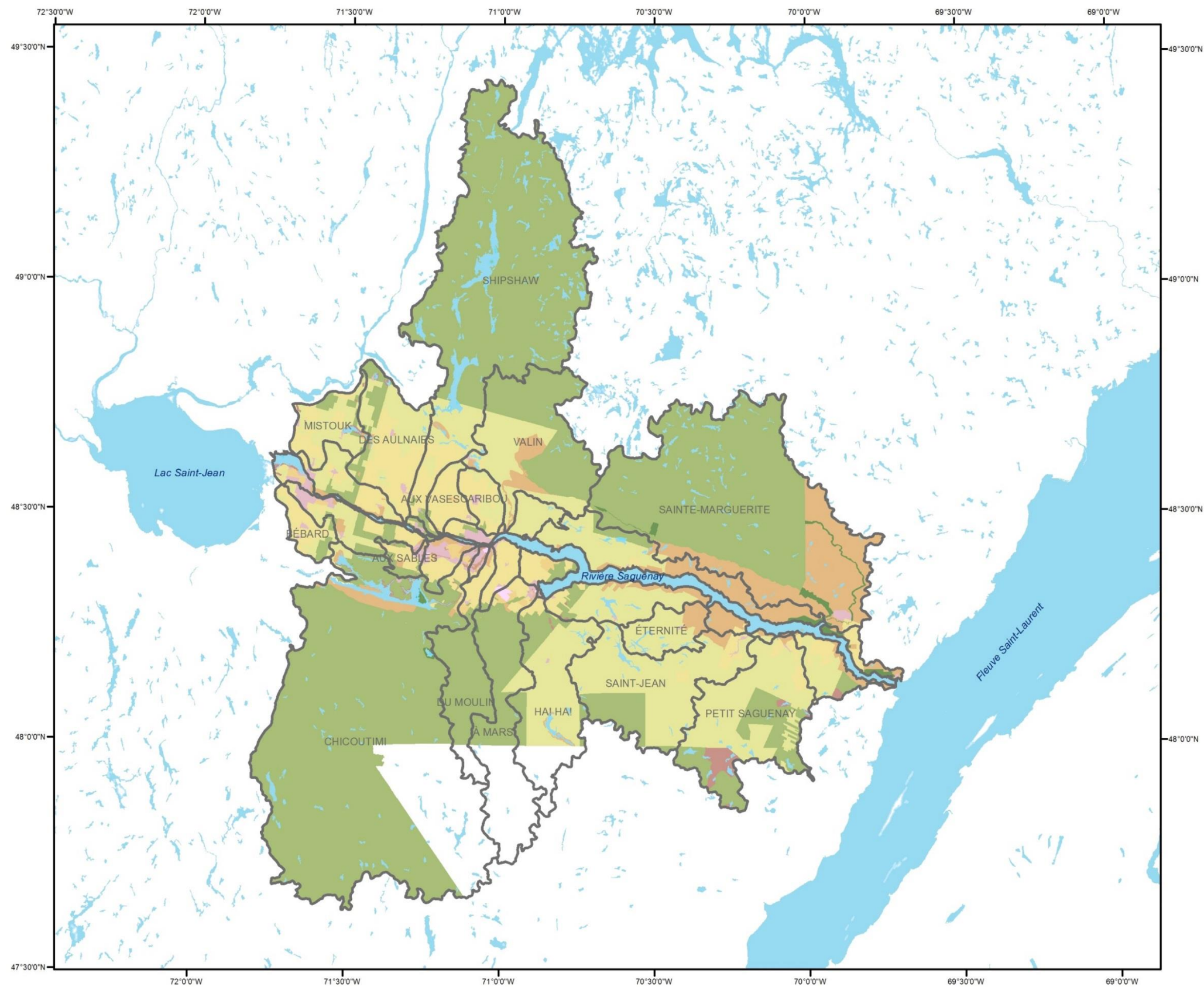
Région administrative	Superficie dans la zone (km ²)	Superficie totale (km ²)	Proportion de la zone %	Proportion de la région %
Capitale-Nationale	2 907,29	20 963,21	16,96	13,87
Côte-Nord	536,02	382 658,90	3,49	0,14
Saguenay-Lac-Saint-Jean	12 230,38	106 539,81	79,55	11,48
Total	15 373,69	-	100,00	-

Tiré de MAMROT, 2010a

⁷ <http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/territoire/consultation/guide-patp.pdf>, consulté le 27 septembre 2012.



Carte 13
Affectations (PPAT)
Bassins versants du Saguenay

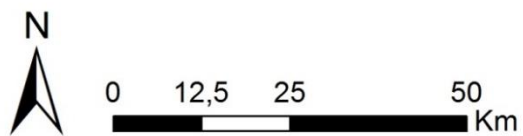


Éléments cartographiques

- Limite de bassin versant
- Plan d'eau
- Île

Affectations (Thèmes provinciaux)

- Conservation
- Forestière
- Agroforestière
- Agricole
- Industrielle
- Récréative
- Commerciale
- Résidentielle
- Urbaine
- Publique



Conception : Lisane Gamache, 2012
Sources : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupations du territoire, 2010
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009b

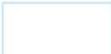






Carte 14
Tenures
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

-  Limite de bassin versant
-  Plan d'eau
-  Île
- Tenures
 -  Publique
 -  Privée
 -  Mixte



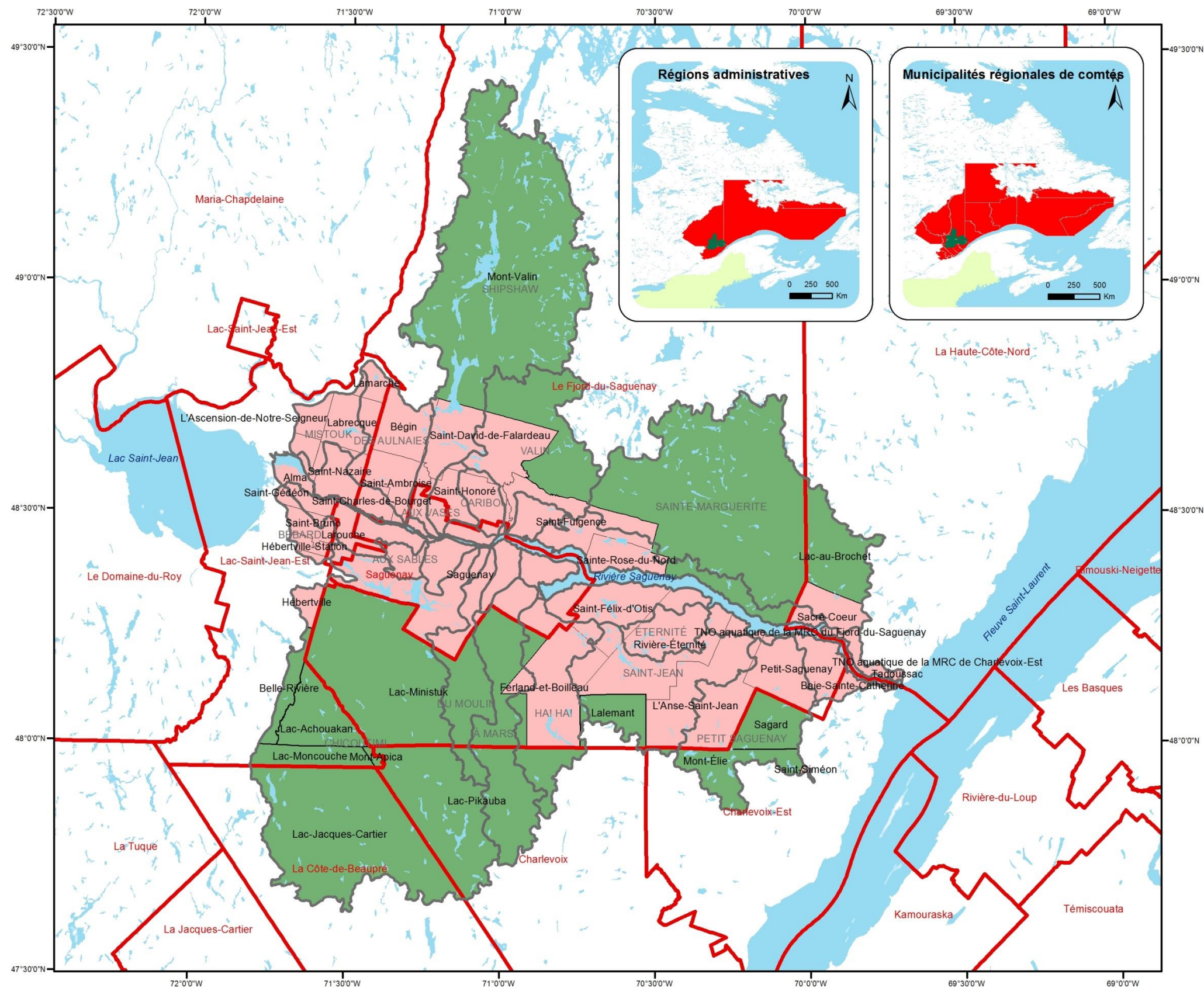
0 12,5 25 50 Km



ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY

Conception : Lisane Gamache, 2011
Sources : Conférence régionale des Élus - Saguenay - Lac-Saint-Jean, 2010,
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009b





Carte 15
Unités administratives
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

- Limite de bassin versant
- Plan d'eau
- Île
- Unités administratives
 - Municipalité locale
 - Territoire non organisé
 - Municipalité régionale de comté



0 12,5 25 50 Km



Conception : Lisane Gamache, 2011
Sources : Gouvernement du Québec, 2011
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010b
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009b



Six MRC et un territoire équivalent, correspondant à la Ville de Saguenay, sont concernés par la zone des bassins versants du Saguenay. La plus importante en terme de superficie est la MRC du Fjord-du-Saguenay (63,13 %) qui couvre une importante part du territoire au centre et à l'est, du nord et pratiquement jusqu'au sud de la zone (MAMROT, 2010a) (carte 15). Près de la totalité du territoire de la Ville de Saguenay (99,21 %), territoire équivalent à une MRC, se trouve dans la zone des bassins versants du Saguenay. La superficie des MRC présentes dans la zone des bassins versants du Saguenay est inscrite au tableau 20.

Tableau 20. Municipalités régionales de comté dans la zone des bassins versants du Saguenay

Municipalité régionale de comté	Superficie dans la zone (km ²)	Superficie totale (km ²)	Proportion de la zone %	Proportion de la MRC %
Charlevoix	1 059,08	4 314,37	6,89	24,54
Charlevoix-Est	456,10	2 976,40	2,97	15,32
La Côte-de-Beaupré	1 092,11	5 247,42	7,10	20,81
La Haute-Côte-Nord	536,02	14 650,75	3,49	3,66
Lac-Saint-Jean-Est	1 244,54	3 414,20	8,10	36,45
Le Fjord-du-Saguenay	9 706,03	43 997,31	63,13	22,06
Ville de Saguenay	1 279,82	1 289,99	8,32	99,21
Total	15 373,69	-	100,00	-

Tiré MAMROT, 2010a

Les bassins versants du Saguenay abritent 27 municipalités locales qui occupent ensemble 6 075,66 km² de la zone (39,51 %). Les municipalités sont établies le long de la rivière Saguenay. Dix d'entre elles sont complètement incluses dans la zone. La superficie des municipalités locales de la zone des bassins versants se trouve au tableau 21.

La Ville de Saguenay est la plus grande de toutes les municipalités locales. À elle seule, elle occupe 21,06 % de la zone des bassins versants du Saguenay (tableau 21). Elle comprend les arrondissements de Jonquière (486,79 km²), de Chicoutimi (449,041 km²) et de La Baie (268,14 km²). Il s'agit de l'une des plus grandes villes du Québec en terme de superficie et c'est la métropole de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. On y trouve les portions aval des bassins versants des rivières aux Sables, Chicoutimi, du Moulin, à Mars et Ha! Ha! sur la rive sud, des rivières Shipshaw, aux Vases, Caribou et Valin au nord, en plus d'un certain nombre de petits bassins versants d'ordre 1 (carte 15) (MAMROT, 2010a).

Tableau 21. Municipalités locales dans la zone des bassins versants du Saguenay

Municipalité locale	Superficie dans la zone (km ²)	Superficie totale (km ²)	Proportion de la zone %	Proportion de la municipalité %
Alma	168,24	232,31	2,77	72,42
Baie-Sainte-Catherine	36,42	254,87	0,60	14,29
Bégin	172,97	197,35	2,85	87,65
Ferland-et-Boilleau	409,99	410,31	6,75	99,92
Hébertville	63,70	270,98	1,05	23,51
Hébertville-Station	28,22	32,98	0,46	85,57
L'Anse-Saint-Jean	534,07	534,07	8,79	100
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	62,32	133,66	1,03	46,63
Labrecque	157,05	158,74	2,58	98,94
Lamarche	56,46	93,41	0,93	60,44
Larouche	88,39	90,36	1,45	97,82
Petit-Saguenay	324,46	339,67	5,34	95,52
Rivière-Éternité	528,41	528,41	8,70	100
Sacré-Cœur	227,56	342,49	3,75	66,44
Saguenay	1 279,82	1 289,99	21,06	99,21
Saint-Ambroise	151,49	151,49	2,49	100
Saint-Bruno	72,47	77,19	1,19	93,89
Saint-Charles-de-Bourget	63,00	63,00	1,04	100
Saint-David-de-Falardeau	421,97	421,97	6,95	100
Saint-Félix-d'Otis	280,22	280,22	4,61	100
Saint-Fulgence	393,95	393,95	6,48	100
Saint-Gédéon	2,22	82,53	0,04	2,69
Saint-Honoré	192,54	192,54	3,17	100
Saint-Nazaire	146,05	146,05	2,40	100
Saint-Siméon	4,56	346,31	0,08	0,29
Sainte-Rose-du-Nord	157,62	157,62	2,59	100
Tadoussac	6,85	195,56	0,11	3,50
Total	6 075,66	-	100,00	-

Tiré de MAMROT, 2010a

Les périmètres d'urbanisation de la zone des bassins versants du Saguenay se distribuent dans 23 municipalités situées dans les MRC du Fjord-du-Saguenay, de La Haute-Côte-Nord et de Lac-Saint-Jean-Est, ainsi que dans la Ville de Saguenay.

Dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, on retrouve maintenant 16 périmètres urbains pour les 13 municipalités qui s'y trouvent. Entre 1989 et 2006, les périmètres d'urbanisation ont connu une croissance de 155,8 ha, soit une augmentation de 7,65 % dans la MRC. Ces révisions au schéma d'aménagement précédent permettront d'éliminer les chevauchements avec les zones agricoles permanentes, en plus d'orienter le développement des municipalités vers des espaces répondant aux réalités d'aujourd'hui. La municipalité de Larouche obtient le plus grand taux d'accroissement

quant à la superficie du périmètre urbain projeté (accroissement de 84,9 ha; 59,50 %). Une réduction de territoire est prévue pour quatre périmètres soit ceux des municipalités de Bégin (8,9 ha; 7,14 %), Saint-Charles-de-Bourget Nord (10 ha; 14,79 %), Saint-David-de-Falardeau (17,3 ha; 9,52 %) et Saint-Honoré, dans le secteur Saint-Marc (16,3 ha; 15,64 %).

Dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, les périmètres d'urbanisation des municipalités de Tadoussac et de Sacré-Cœur connaissent une croissance lente des espaces urbanisés par l'ajout ponctuel d'habitations et de services (MRC de la Haute-Côte-Nord, 1989).

Dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, les périmètres d'urbanisation des sept municipalités s'accroissent, parfois peu, parfois considérablement, afin d'intégrer des zones construites en milieu agricole et de nouvelles zones commerciales, industrielles et résidentielles, contiguës au périmètre urbain existant. L'accroissement le plus important en terme de superficie est projeté dans la municipalité d'Alma (accroissement de 229,16 ha; 5,01 %). Il est également à noter qu'il existe dans cette MRC une pression considérable pour le développement périurbain dans des secteurs de villégiature (MRC de Lac-Saint-Jean-Est, 2001).

Finalement, dans la Ville de Saguenay, entre 1977 et 2001, l'espace urbanisé s'est accru de 33 235,30 ha, soit 38 %. On y retrouve actuellement 17 périmètres d'urbanisation, dont trois nouvellement créés dans le dernier schéma d'aménagement. Tous ces périmètres ont été déterminés pour annuler les empiètements dans la zone agricole permanente de même que pour inclure certaines parties construites contiguës au périmètre urbain existant, certains secteurs enclavés et desservis par des infrastructures et des secteurs ayant obtenu les autorisations requises pour une utilisation non agricole. L'accroissement projeté le plus important en terme de superficie concerne le périmètre Shipshaw-Sud (accroissement de 34,18 ha, 13,57 %). Il es également planifié que les arrondissements de Jonquière et de La Baie subissent une réduction de la superficie de leur périmètre urbain respectivement de 523,95 ha et de 239,56 ha (Ville de Saguenay, 2010).

L'évolution des périmètres d'urbanisation des municipalités et secteurs compris dans la zone des bassins versants du Saguenay est présentée au tableau 22.

Tableau 22. Évolution des périmètres d'urbanisation des municipalités et secteurs compris dans la zone des bassins versants du Saguenay

Municipalité	Superficie au 1 ^{er} schéma (ha)	Ajustement (ha)	Périmètre urbain projeté	
			(%)	(ha)
MRC du Fjord-du-Saguenay	2037,5	+ 155,8	+ 7,65	2193,3
Bégin	124,6	- 8,9	- 7,14	115,7
Ferland-et-Boilleau (Ferland)	77,1	0	0	77,1
Ferland-et-Boilleau (Boilleau)	30,4	0	0	30,4
L'Anse-Saint-Jean	299,8	+ 0,6	+ 0,20	300,4
Larouche	142,7	+ 84,9	+ 59,50	227,6
Petit-Saguenay	72,3	+ 0,3	+ 0,41	72,6
Rivière-Éternité	85,2	0	0	85,2
Saint-Ambroise	300,4	0	0	300,4
Saint-Charles-de-Bourget (Nord)	67,6	- 10	- 14,79	57,6
Saint-Charles-de-Bourget (Sud)	20	0	0	20
Saint-David-de-Falardeau	181,7	- 17,3	- 9,52	164,4
Saint-Félix-d'Otis	98,1	+ 0,3	+ 0,31	98,4
Saint-Fulgence	107,4	+ 1,7	+ 1,58	109,1
Saint-Honoré (Centre)	391,6	0	0	391,6
Saint-Honoré (Saint-Marc)	104,2	- 16,3	- 15,64	87,9
Sainte-Rose-du-Nord	38,6	0	0	38,6
MRC de La Haute-Côte-Nord	ND	ND	ND	ND
Sacré-Cœur	ND	ND	ND	ND
Tadoussac	ND	ND	ND	ND
MRC du Lac-Saint-Jean-Est	5 194,38	+ 1 768,30	+ 34,04	6 962,68
Alma	4 571,37	+ 229,16	+ 5,01	4 800,53
Hébertville-Station	73,48	+ 16,86	+ 22,94	90,34
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	152,82	+ 3,27	+ 2,14	156,09
Labrecque	50,07	+ 28,53	+ 56,98	78,60
Lamarche	63,05	0	0	63,05
Saint-Bruno	202,99	+ 5,53	+ 2,72	208,52
Saint-Nazaire	143,64	+ 11,91	+ 8,29	155,55
Ville de Saguenay	14 828,56	+ 1 701,84	+ 11,48	16 530,40
Canton-Tremblay-Est	134,70	+ 12,45	+ 9,24	147,15
Canton-Tremblay-Nord	5,01	+ 4,05	+ 80,84	9,06
Canton-Tremblay-Ouest	55,29	+ 20,68	+ 37,40	75,97
Chicoutimi (St-Jean-Baptiste)	39,68	+ 0,90	+ 2,27	40,58
Chicoutimi-Sud	4 613,94	+ 22,05	+ 0,48	4 635,99
Chicoutimi-Nord	1 538,99	0	0	1 538,99
Jonquière	6 439,78	- 523,95	- 8,14	5 915,82
La Baie	1 471,19	- 269,56	- 18,32	1 201,64
La Baie-Centre (Rio Tinto Alcan)	-	-	-	300,98
La Baie-Ouest (Aéroport de Transfoparc)	-	-	-	1 268,29
Lac-Kénogami	94,84	0	0	94,84
Laterrière-Est	109,79	0	0	109,79
Laterrière-Nord-Ouest	12,23	+ 2,32	+ 18,97	14,55
Laterrière-Sud (Rio Tinto Alcan)	-	-	-	827,04
Laterrière-Sud-Ouest	2,79	0	0	2,79
Shipshaw-Nord	58,48	+ 2,41	+ 4,12	60,89
Shipshaw-Sud	251,85	+ 34,18	+ 13,57	286,03

Tiré de MRC du Fjord-du-Saguenay, 2012; MRC de Lac-Saint-Jean-Est, 2001; Ville de Saguenay, 2010

Les territoires non organisés (TNO) distribués dans la zone des bassins versants du Saguenay couvrent ensemble 9 298,03 km² (60,49 %). Ils sont localisés de part et d'autre des municipalités locales. Les TNO de Lac-Achouakan, Lac-Ministuk et Mont-Apica sont entièrement compris dans la zone. Le TNO de Mont-Valin est de loin le plus vaste (46,38 %). La tête des bassins des rivières Shipshaw, Valin et Sainte-Marguerite s'y trouvent (carte 15) (MAMROT, 2010a). La superficie des territoires non organisés au sein de la zone des bassins versants se trouve au tableau 23.

Le MAMROT a annoncé la parution, en 2011, d'une base de données portant sur l'évolution des périmètres d'urbanisation depuis l'adoption de la première génération de schéma d'aménagement jusqu'à aujourd'hui (MAMROT, 2010b⁸). Une fois la base de données publiée, il conviendra de valider si des périmètres d'urbanisation de la zone des bassins versants du Saguenay ont connu des modifications.

Tableau 23. Territoires non organisés dans la zone des bassins versants du Saguenay

Territoire non organisé	Superficie dans la zone	Superficie totale	Proportion dans la zone	Proportion dans le territoire
	(km ²)	(km ²)	%	%
Belle-Rivière	86,53	651,50	0,93	13,28
Lac-Achouakan	242,68	242,68	2,61	100
Lac-au-Brochet	301,62	10 278,38	3,24	2,93
Lac-Jacques-Cartier	1 092,11	4 310,44	11,75	25,34
Lac-Ministuk	1 506,44	1 506,44	16,20	100
Lac-Moncouche	142,65	262,08	1,53	54,43
Lac-Pikauba	1 059,08	2 528,27	11,39	41,89
Lalemant	138,33	204,35	1,49	67,69
Mont-Apica	12,83	12,83	0,14	100
Mont-Élie	218,33	887,91	2,35	24,59
Mont-Valin	4 312,17	38 495,53	46,38	11,20
Sagard	185,26	213,26	1,99	86,87
Total	9 298,03	-	100,00	-

Tiré de MAMROT, 2010a

⁸ <https://www.sigat.mamrot.gouv.qc.ca/sigatreseau/no5/no5Art3.htm>, consulté le 28 octobre 2011



1.6.4 Territoires publics sous affectation particulière

Des territoires publics faisant l'objet d'une affectation particulière couvrent 11 996,81 km² de la zone des bassins versants du Saguenay (78,03 %) (carte 16) (CRÉ–SLSJ, 2010). On les regroupe en trois catégories, soit les aires protégées, les territoires voués à l'étude et la gestion des ressources naturelles et les autres territoires.

1.6.4.1 Aires protégées

Parmi les aires protégées reconnues au registre québécois des aires protégées, dix types sont présents dans la zone des bassins versants du Saguenay. Elles sont réparties dans toute la zone, mais sont plus variées et vastes à l'est. Elles occupent 1 430,92 km², soit 11,93 % de la superficie des territoires publics sous affectation particulière et 9,30 % de la zone. Les parcs nationaux québécois couvrent la plus grande superficie en aires protégées (32,89 %) (carte 17) (CRÉ–SLSJ, 2010, MDDEP, 2010a). La superficie des aires protégées de la zone des bassins versants du Saguenay est présentée au tableau 24.

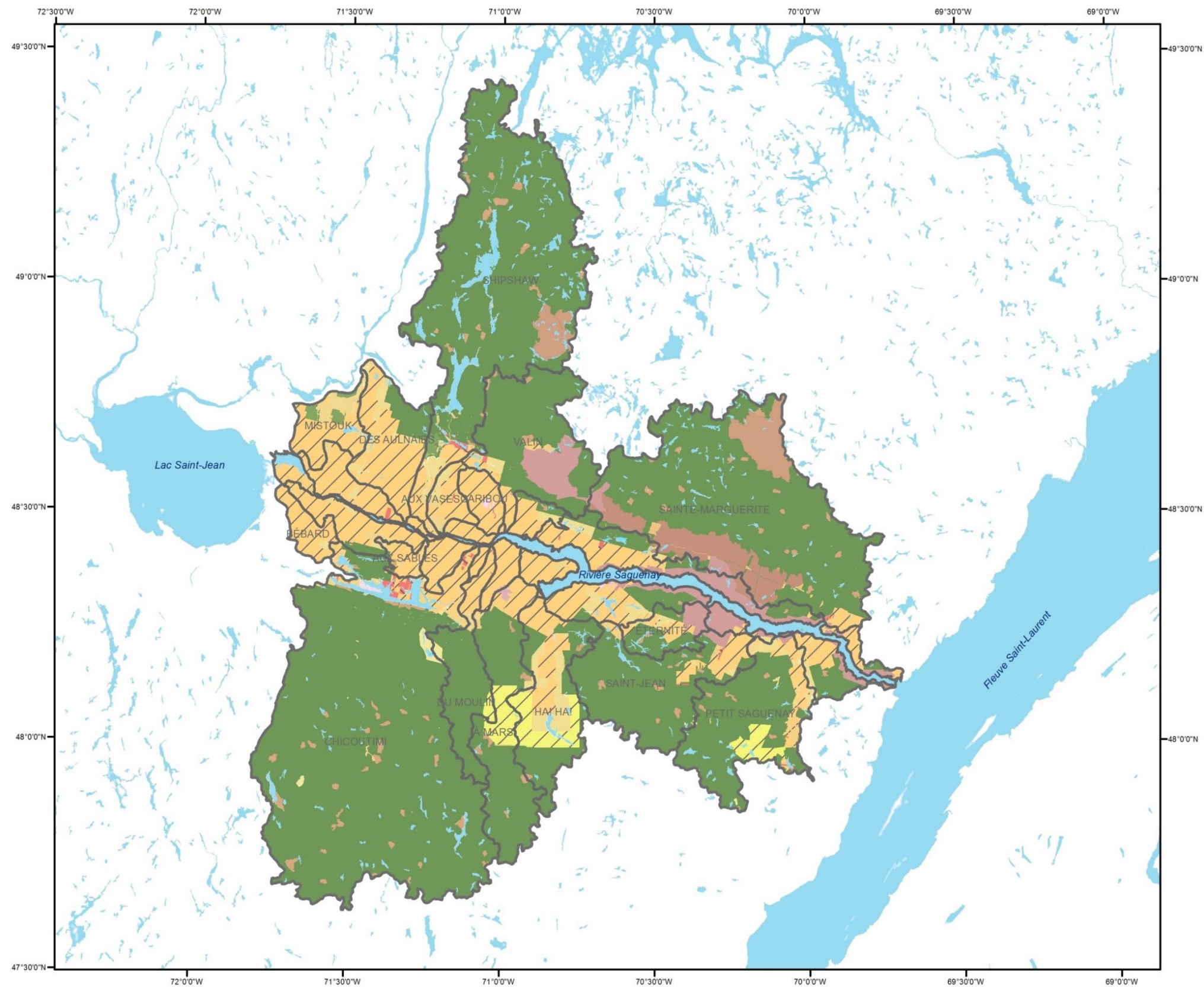
Les réserves de biodiversité projetées ainsi que les réserves aquatiques projetées comprises dans la zone des bassins versants du Saguenay n'ont toujours pas de statut permanent. Leur délimitation finale et l'attribution du statut seront décidées par le MDDEFP en fonction des recommandations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (Véronique Tremblay, MDDEP, communication personnelle, le 2 octobre 2012).

Tableau 24. Superficie des territoires publics sous affectation particulière dits aires protégées dans la zone des bassins versants du Saguenay

Territoires publics sous affectation particulière Aires protégées	Superficie dans la zone	Proportion dans catégorie Aires protégées	Proportion dans les TPAP
	(km ²)	%	%
Écosystème forestier exceptionnel désigné*	3,55	0,25	0,03
Refuge biologique*	206,29	14,42	1,72
Réserve écologique	7,12	0,50	0,06
Réserve naturelle reconnue	0,03	0,002	0,00025
Parc marin	199,60	13,95	1,66
Parc national	470,57	32,89	3,92
Projet de réserve écologique	4,67	0,33	0,04
Réserve aquatique projetée	291,07	20,34	2,43
Réserve de biodiversité projetée	251,02	17,54	2,09
Total	1 430,92	100	11,93

Tiré de CRÉ–SLSJ, 2010 et MDDEP, 2010a, caractérisant 97,6 % de la zone des bassins versants du Saguenay.

*Aires protégées inscrites au Registre québécois des aires protégées, mais ne relevant pas du MDDEFP.



Carte 16
Territoires sous
affectation particulière
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

- Limite de bassin versant
- Plan d'eau
- Ile
- Unités de gestion sur tenure mixte
 - Lot mixte
- Unités de gestion sur tenure privée
 - Grande propriété privée
 - Petite propriété privée
- Unités de gestion sur tenure publique
 - Unité d'aménagement forestier (UAF)
 - Bleuetière de type conventionnel sur réserve forestière
 - Bleuetière de type forêt-bleuet (production mixte) sur unité d'aménagement forestier
 - Érablière acéricole sur réserve forestière
 - Forêt d'expérimentation sur réserve forestière
 - Forêt d'expérimentation sur unité d'aménagement forestier
 - Forêt d'enseignement et de recherche (FER)
 - Ecosystème forestier exceptionnel désigné (EFE)
 - Réserve forestière avec convention d'amén. for. (CvAF) et conv. de gestion territoriale (CGT)
 - Réserve forestière avec convention de gestion territoriale (CGT)
 - Réserve forestière libre de droit au sud de la limite nordique
 - Réserve écologique
 - Refuge biologique
 - Réserve de biodiversité
 - Réserve aquatique
 - Aire marine nationale de conservation
 - Parc national québécois
 - Aéroport fédéral
 - Terrain vacant du MDDEP
 - Autre terrain du MRNF (Faune et SEPAQ)
 - Autre terrain vacant



Conception : Lisane Gamache, 2012
Sources : Conférence régionale des Élus - Saguenay - Lac-Saint-Jean, 2010, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009b





Carte 17
Aires protégées
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

Limite de bassin versant

Plan d'eau

Île

Aires protégées

Parc marin

Parc national

Réserve aquatique projetée

Réserve de biodiversité projetée

Réserve écologique

Projet de réserve écologique

Réserve naturelle reconnue

Écosystème forestier exceptionnel désigné (EFE)

Refuge biologique

N

0

12,5

25

50

Km

ORGANISME DE

BASSIN VERSANT

DU SAGUENAY

Conception : Lisane Gamache, 2012

Sources : Conférence régionale des Élus - Saguenay - Lac-Saint-Jean, 2010, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010a et b, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009b

Plan directeur de l’eau des bassins versants du Saguenay – Portrait (Chapitre 1)

66



1.6.4.2 Étude et gestion des ressources naturelles

Dix types de territoires publics voués à l'étude et la gestion des ressources naturelles sont présents dans la zone des bassins versants du Saguenay. Ensemble, ils recouvrent 10 541,70 km², soit 87,87 % de la superficie occupée par des territoires publics sous affectation particulière et 68,58 % de la zone. Davantage diversifiés au nord-ouest, ils se concentrent au nord et au sud de la zone avec quelques occurrences au centre. Les unités d'aménagement forestier prédominent (93,96 %) (carte 18) (CRÉ—SLSJ, 2010, MDDEP, 2010a). La superficie des différents territoires voués à l'étude et à la gestion des ressources naturelles de la zone des bassins versants du Saguenay est présentée au tableau 25.

Tableau 25. Superficie des territoires publics sous affectation particulière dits unités d'étude et de gestion des ressources naturelles dans la zone des bassins versants du Saguenay

Territoires publics sous affectation particulière Étude et gestion des ressources	Superficie	Proportion dans catégorie Étude et gestion des ressources	Proportion dans les TPAP
	(km ²)	%	%
Bleuetières de type conventionnel sur réserves forestières	40,60	0,39	0,34
Bleuetière de type forêt-bleuet (production mixte) sur unité d'aménagement forestier	1,30	0,01	0,01
Érablière acéricole sur réserve forestière	2,60	0,02	0,02
Forêts d'enseignement et de recherche	27,10	0,26	0,23
Forêt d'expérimentation sur réserve forestière	2,40	0,02	0,02
Forêt d'expérimentation sur unité d'aménagement forestier	4,50	0,04	0,04
Réserve forestière avec convention d'aménagement forestier et convention de gestion territoriale	376,50	3,57	3,14
Réserve forestière avec convention de gestion territoriale	142,80	1,35	1,19
Réserve forestière libre de droits au sud de la limite nordique	39,50	0,37	0,33
Unité d'aménagement forestier	9 904,40	93,96	82,56
Total	10 541,70	100	87,87

Tiré de CRÉ—SLSJ, 2010 caractérisant 97,6 % de la zone des bassins versants du Saguenay⁷

1.6.4.3 Autres

D'autres territoires publics sous affectation particulière n'appartiennent pas aux deux catégories précédentes. Ils représentent 21,37 km², soit 0,18 % des territoires publics sous affectation particulière et 0,14 % de la zone (carte 16) (CRÉ—SLSJ, 2010). La superficie de ces autres territoires est détaillée au tableau 26.

Tableau 26. Superficie des autres territoires publics sous affectation particulière dans la zone des bassins versants du Saguenay

Territoires publics sous affectation particulière Autres	Superficie	Proportion dans catégorie Autres	Proportion dans les TPAP
	(km ²)	%	%
Aéroport fédéral	8,19	38,35	0,07
Autre terrain du MRNF	5,73	26,84	0,05
Autre terrain vacant	4,76	22,29	0,04
Terrains vacants du MDDEP	2,67	12,51	0,02
Total	21,37	100	0,18

Tiré de CRÉ—SLSJ, 2010 caractérisant 97,6 % de la zone des bassins versants du Saguenay.

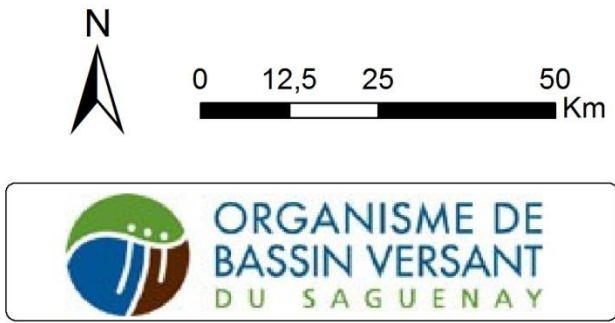
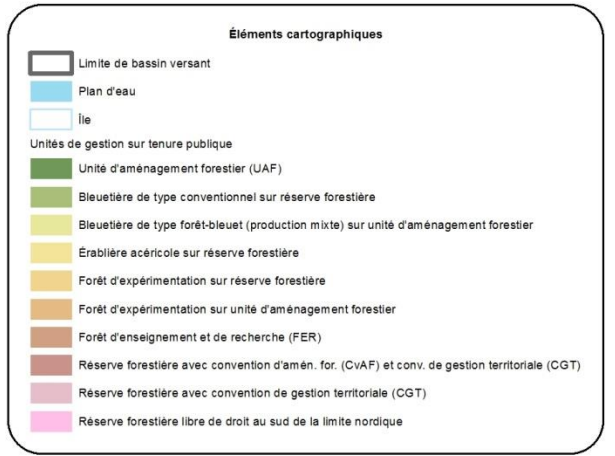
1.6.5 Territoires privés sous affectation particulière

Sur les terres privées, les territoires sous affectation particulière se répartissent en deux catégories, soit les petites propriétés et les grandes propriétés. Les premières se concentrent le long de la rivière Saguenay et correspondent aux propriétés privées des citoyens civils et de diverses entreprises. Elles couvrent une superficie de 2 679,05 km², soit 90,50 % de la superficie calculée pour les territoires privés sous affectation particulière et 17,43 % de la zone. Les secondes, au nombre de deux, sont perchées dans le massif des Laurentides au sud de la zone. Elles font ensemble 281,12 km², soit 9,50 % des territoires privés sous affectation particulière et 0,06 % de la zone. Celle occupant les bassins versants des rivières du Moulin, à Mars et Ha! Ha! appartient à Solifor. Celle située dans le bassin versant de la rivière Petit Saguenay est la propriété de Power Corporation (carte 16) (CRÉ—SLSJ, 2010). La nature des activités qui y sont pratiquées n'est pas connue.

1.6.6 Territoires mixtes sous affectation particulière

Finalement, un dernier groupe d'unités de gestion dites mixtes s'encadrent à la fois dans les régimes de tenures publique et privée. De petite taille, 46,97 km², elles sont dispersées le long de la rivière Saguenay. Les activités dont elles font l'objet sont inconnues (carte 16) (CRÉ—SLSJ, 2010).

Carte 18
Étude et gestion des ressources naturelles
Bassins versants du Saguenay



Conception : Lisane Gamache, 2012
Sources : Conférence régionale des Élus - Saguenay - Lac-Saint-Jean, 2010,
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010,
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009b





1.6.7 Territoires d'intérêt pour les communautés autochtones

D'une part, les *Nitassinan*⁹ des Premières Nations innues d'*Essipit*, de *Betsiamites (Pessamit)* et de *Mashteuiatsh*, tels qu'identifiés dans l'Entente de principe d'ordre général (EPOG, 2004), recoupent les bassins versants du Saguenay. Le *Nitassinan* de la Première Nation de *Mashteuiatsh* (52,40 %) et celui de la Première Nation d'*Essipit* (18,09%) occupent la plus importante part du territoire, à l'ouest de la zone pour le premier, à l'est, pour le second. À l'opposé, le *Nitassinan* de la Première Nation de *Betsiamites (Pessamit)* (0,49 %) ne couvre qu'un petit territoire à la tête du bassin versant de la rivière Shipshaw. La partie Sud-Ouest, territoire identifié dans l'EPOG, est située entre les bassins versants des rivières du Moulin et Petit Saguenay, sur le versant sud de la zone (carte 19). Le statut et la portée des droits relatifs à ce territoire des communautés pour les Premières Nations d'*Essipit* et de *Mashteuiatsh* seront définis dans le cadre des négociations en cours sur la base de l'Entente de principe d'ordre général (EPOG, 2004) (Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan, Gouvernements du Québec et du Canada, 2004). D'autre part, le *Nionwentsio*, soit le territoire que de la Première Nation huronne-wendat considère ancestral, s'étend sur presque tout le versant sud de la zone des bassins versants du Saguenay (49,17 %) (carte 19) selon la Première Nation (Bureau du Nionwentsio pour la Nation huronne-wendat, 2011)¹⁰. La superficie des différents territoires d'intérêt pour les communautés autochtones est présentée au tableau 27.

Tableau 27. Superficie des territoires d'intérêt pour les communautés autochtones dans la zone des bassins versants du Saguenay

Territoires d'intérêt pour les communautés autochtones	Superficie	
	(km ²)	%
Nitassinan* de la Première Nation d'Essipit	2 780,80	18,09
Nitassinan* de la Première Nation de Betsiamites	75,06	0,49
Nitassinan* de la Première Nation de Mashteuiatsh	8 055,39	52,40
Partie Sud-Ouest** (dite d'intérêt commun aux premières nations d'Essipit et de Mashteuiatsh)	4 460,37	29,02
Nionwentsio*** de la Nation huronne-wendat	7 558,47	49,17
Total	15 371,62	100

Tiré de Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan, Gouvernements du Québec et du Canada, 2004; Bureau du Nionwentsio pour la Nation huronne-wendat, 2011.

* Territoire ancestral tel qu'identifié dans l'Entente de principe d'ordre général (2004)

** Territoire identifié dans l'Entente de principe d'ordre général (2004)

*** Territoire traditionnel tel que défini par la Première Nation huronne-wendat

⁹ Territoire ancestral tel qu'identifié dans l'entente de principe d'ordre général (EPOG) (mars 2004). L'EPOG constitue une base aux négociations territoriales globales en cours menées entre les premières nations du Regroupement Petapan (représentant les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Natashquan) et les gouvernements du Québec et du Canada. Bien que signataire de l'EPOG, la Première Nation de Pessamit ne fait pas partie de ces négociations.

¹⁰ La Première Nation huronne-wendat considère qu'il correspond au territoire fréquenté par les Hurons-Wendat à l'époque de la conclusion du Traité Huron-Britannique de 1760, selon les recherches historiques et anthropologiques avancées et extensives réalisées depuis plusieurs années par la Nation huronne-wendat. Le jugement Sioui a reconnu la validité du Traité Huron-britannique dans une décision unanime de la Cour suprême (R. c. Sioui, [1990] 1 R.C.S. 1025). La Nation huronne-wendat a entrepris en 2010, avec les gouvernements du Canada et du Québec, un processus formel de discussion basé sur le respect du Traité et sur les conclusions de la Cour suprême du Canada dans *Sioui*. Ces discussions visent à développer une perspective commune quant aux différents enjeux liés à l'application contemporaine du Traité Huron-Britannique de 1760.

1.7 Population

La population réelle des bassins versants du Saguenay n'est pas connue. Par extrapolation des populations recensées dans le *Décret de population 2013* (MAMROT, 2013a¹¹) en fonction de la proportion de la superficie de chaque municipalité comprise dans la zone, elle est estimée à 198 863 habitants (carte 20; tableaux 28 et 29). À noter que dans les territoires non organisés, la population estimée ne comprend pas les occupants saisonniers dont le nombre demeure inconnu

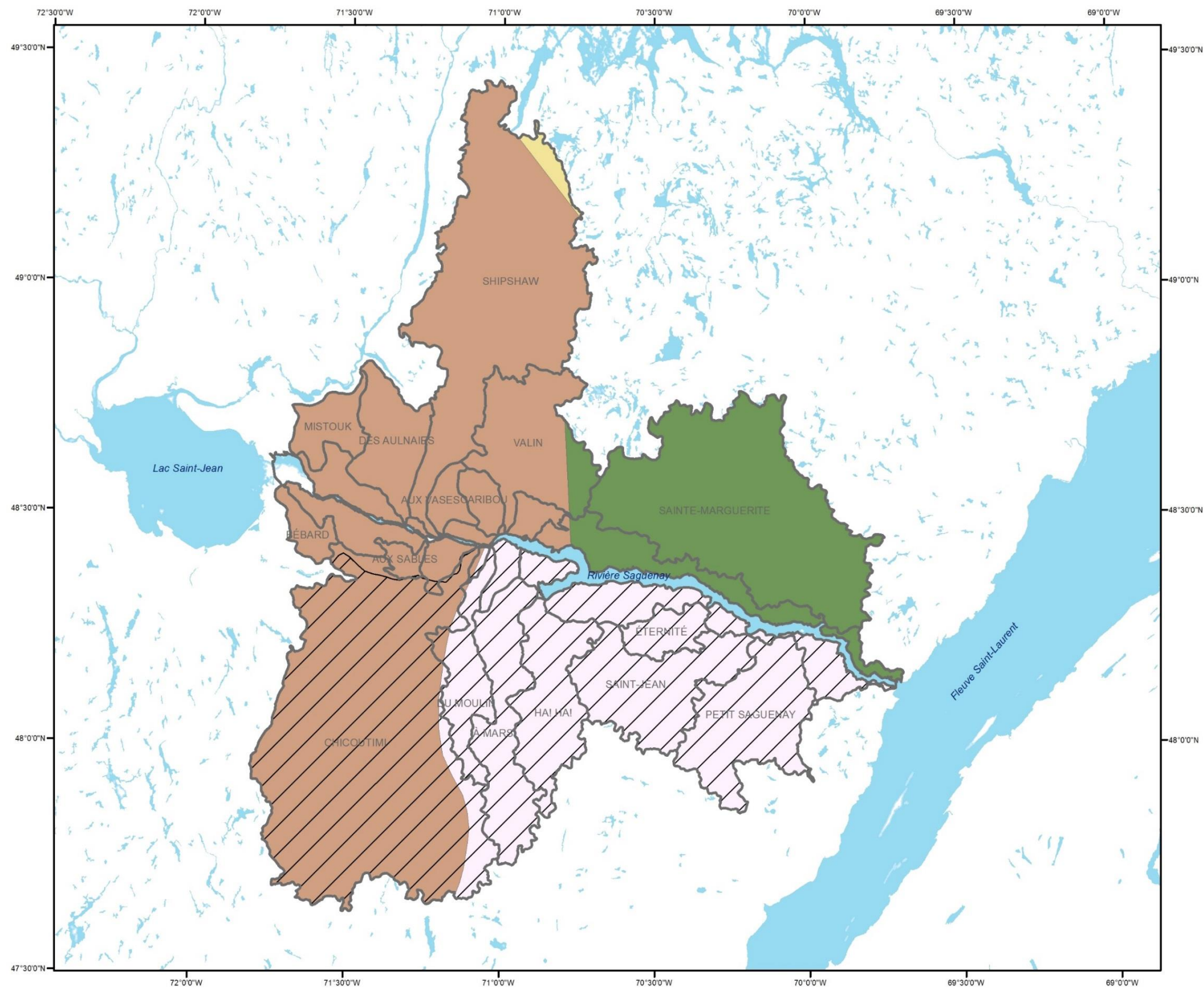
Tableau 28. Population des municipalités locales dans la zone des bassins versants du Saguenay

Municipalité locale	Population totale	Proportion de la superficie dans la zone	Population estimée dans la zone		Taux de croissance/décroissance entre 1996-2012	Densité de population estimée dans la zone
	Nbr hab	%	Nbr hab	%	%	Nbr hab/km ²
Alma	31 221	72,42	22 610	11,37	-2,21	134,39
Baie-Sainte-Catherine	217	14,29	31	0,02	-32,09	0,85
Bégin	889	87,65	779	0,39	-8,90	4,50
Ferland-et-Boilleau	589	99,92	589	0,30	-6,13	1,44
Hébertville	2 506	23,51	589	0,30	0,61	9,25
Hébertville-Station	1 230	85,57	1 053	0,53	-10,02	37,30
L'Anse-Saint-Jean	1 222	100	1 222	0,61	-8,61	2,29
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	2 012	46,63	938	0,47	9,44	15,05
Labrecque	1 217	98,94	1 204	0,61	14,02	7,67
Lamarche	570	60,44	345	0,17	4,60	6,10
Larouche	1 332	97,82	1 303	0,66	24,81	14,74
Petit-Saguenay	722	95,52	690	0,35	-19,02	2,13
Rivière-Éternité	479	100	479	0,24	-7,18	0,91
Sacré-Cœur	1 889	66,44	1 255	0,63	-7,19	5,52
Saguenay	146 381	99,21	145 225	73,03	-6,64	113,47
Saint-Ambroise	3 603	100	3 603	1,81	-0,63	23,78
Saint-Bruno	2 651	93,89	2 489	1,25	6,95	34,35
Saint-Charles-de-Bourget	725	100	725	0,36	-5,18	11,51
Saint-David-de-Falardeau	2 711	100	2 711	1,36	29,54	6,42
Saint-Félix-d'Otis	821	100	821	0,41	46,43	2,93
Saint-Fulgence	1 981	100	1 981	1,00	0,38	5,03
Saint-Gédéon	2 038	2,69	55	0,03	6,12	24,69
Saint-Honoré	5 570	100	5 570	2,80	7,63	28,93
Saint-Nazaire	2 150	100	2 150	1,08	-7,70	14,72
Saint-Siméon	1 302	0,29	4	0,00	-11,85	0,83
Sainte-Rose-du-Nord	415	100	415	0,21	15,21	2,63
Tadoussac	827	3,50	29	0,01	-8,46	4,23
Total	-	-	198 863	100,00	-	-

Tiré de MAMROT, 2013a; Institut de la statistique du Québec, 2012a.

¹¹ <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>, consulté le 22 février 2013.





Carte 19
Territoires d'intérêt pour les
communautés autochtones
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

- Limite de bassins versants
- Plan d'eau
- Île

Territoires d'intérêt pour les communautés autochtones

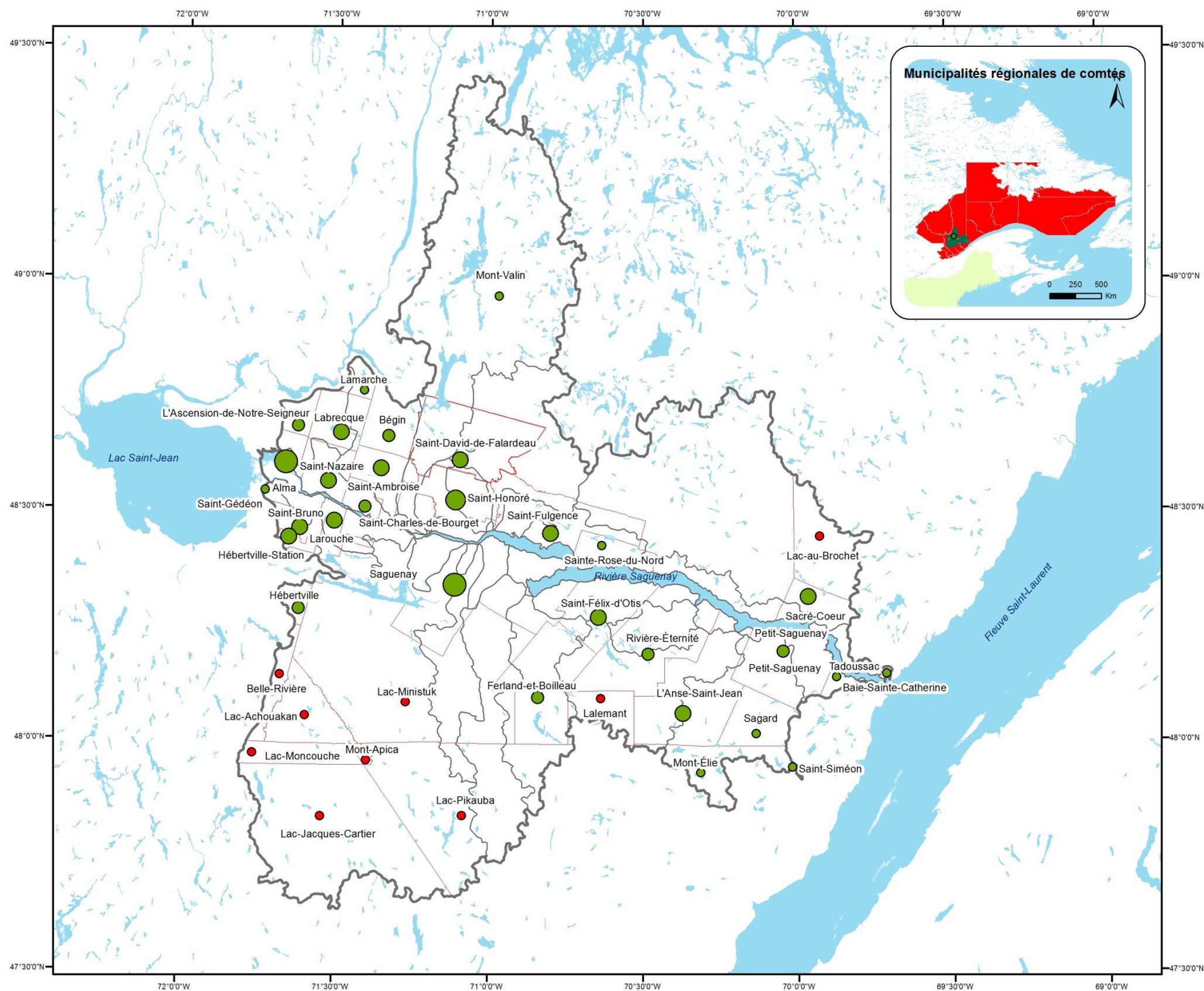
- Nitassinan de la Première Nation d'Essipit (Selon EPOG)
- Nitassinan de la Première Nation de Betsiamites (Selon EPOG)
- Nitassinan de la Première Nation de Mashteuiatsh (Selon EPOG)
- Partie Sud-Ouest (Selon EPOG)
- Nionwentsio de la Première Nation huronne-wendat (Selon CNHW)



**ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY**

Conception : Lisane Gamache, 2012
Sources : Bureau du Nionwentsio pour la Nation huronne-wendat, 2011;
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010;
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009b;
Premières Nations de Mamutun et de Nutasshkuhan, Gouvernement du Québec et du Canada, 2004





Carte 20
Population par municipalité
Bassins versants du Saguenay



Tableau 29. Population des territoires non organisés dans la zone des bassins versants du Saguenay

Territoire non organisé	Population totale	Proportion de la superficie dans la zone	Population estimée dans la zone		Taux de croissance/décroissance entre 1996 et 2012	Densité de population estimée dans la zone
	Nbr hab	%	Nbr hab	%	%	Nbr hab/km ²
Belle-Rivière	0	13,28	0	0	-	0
Lac-Achouakan	0	100	0	0	-	0
Lac-au-Brochet	0	2,93	0	0	-	0
Lac-Jacques-Cartier	0	25,34	0	0	-	0
Lac-Ministuk	0	100	0	0	-	0
Lac-Moncouche	0	54,43	0	0	-	0
Lac-Pikauba	0	41,89	0	0	-	0
Lalemant	0	67,69	0	0	-	0
Mont-Apica	0	100	0	0	-	0
Mont-Élie	76	24,59	18	15,25	94,59	0,08
Mont-Valin	5	11,20	1	0,85	650,00	0,0002
Sagard	114	86,87	99	83,90	-15,15	0,53
Total	-	-	118	100	-	-

Tiré de MAMROT, 2013, Institut de la statistique du Québec, 2012a

La Ville de Saguenay est la plus peuplée de toutes les municipalités locales. Elle accueille 73,03 % de la population estimée de la zone des bassins versants du Saguenay (carte 20; tableau 28). En 2012, la population des trois arrondissements, Chicoutimi, Jonquière et La Baie, était respectivement de 67 565 habitants, 60 122 habitants et 18 694 habitants (MAMROT, 2013a). En 2006, Saguenay était la septième ville en importance au Québec pour ce qui est de la population (Ville de Saguenay, 2010).

1.7.1 Densité de population

En mettant en relation les estimations de la population de chacune des municipalités locales et des territoires non organisés présents dans la zone des bassins versants du Saguenay, ainsi que la proportion de leur superficie dans cette même zone, on obtient un patron de la distribution de la population selon sa densité. La majorité des municipalités détiennent une densité égale ou inférieure à 10 habitants par km². Les deux municipalités présentant les densités de population les plus fortes sont Alma (134,39 hab/km²) et la Ville de Saguenay (113,47 hab./km²) (carte 21, tableaux 28 et 29) (MAMROT, 2013a; MAMROT, 2010).

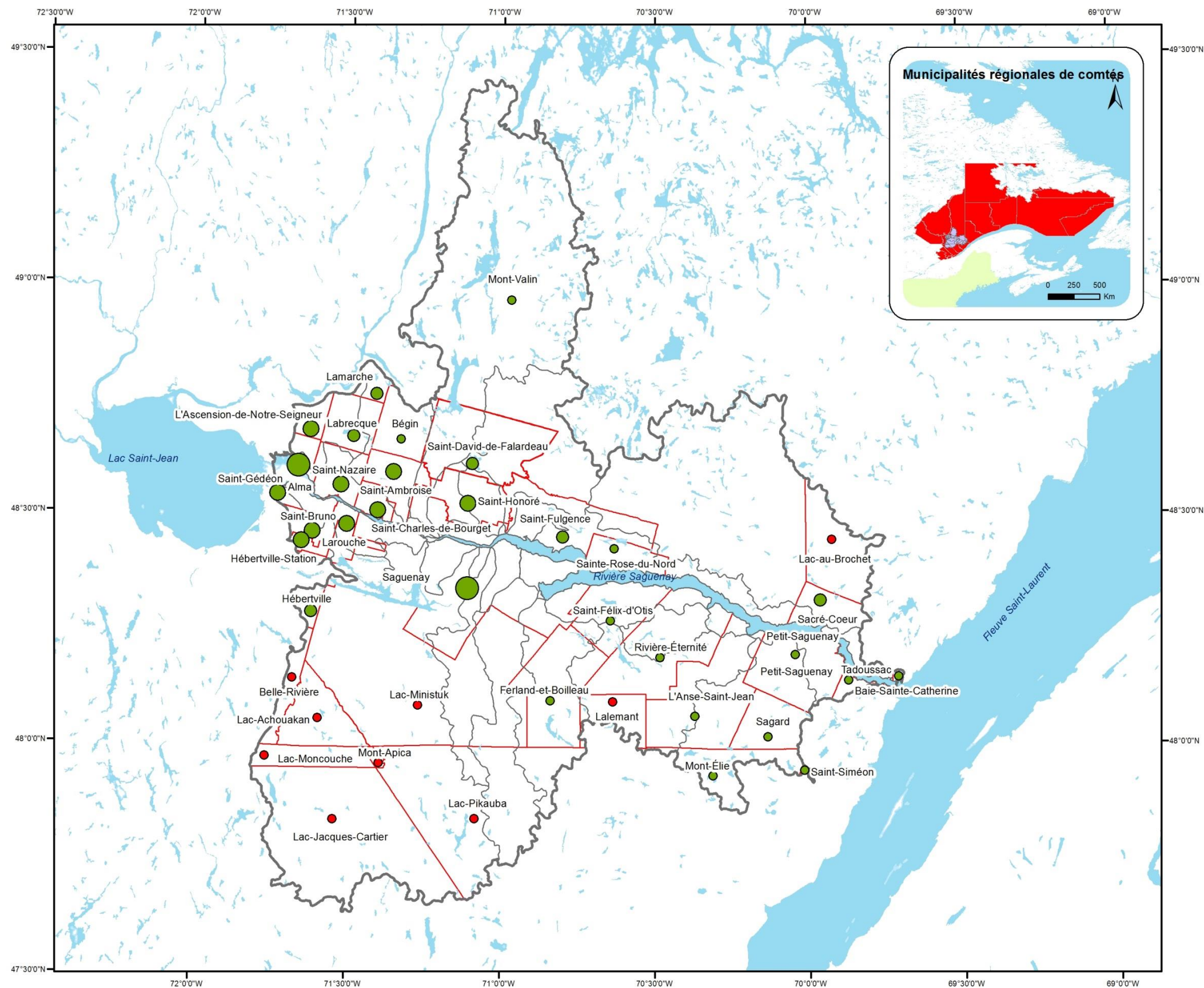
1.7.2 Taux de croissance

Depuis 1996, la population est en croissance au sein de douze municipalités locales. Cette croissance est plus importante à Saint-Félix-d'Otis, à Saint-David-de-Falardeau et à Larouche où le taux de croissance se chiffre respectivement à 46,43 % à 29,54 % et à 24,81 % (tableau 28) (Institut de la statistique du Québec, 2012a). Depuis 1996, la population s'est également accrue dans les territoires non organisés de Mont-Élie et de Mont-Valin. Leur taux de croissance est respectivement de 94,59 % et de 650 % (tableau 29) (Institut de la statistique du Québec, 2012a).

Toujours depuis 1996, les 15 autres municipalités locales de la zone des bassins versants du Saguenay connaissent une décroissance. Baie-Saint-Catherine et Petit-Saguenay, avec des taux de décroissance respectifs de 32,09 % et de 19,02 %, sont les plus touchés (tableau 28) (Institut de la statistique du Québec, 2012a). Le territoire non organisé de Sagard est également en décroissance avec un taux de 15,15 % (tableau 29) (Institut de la statistique du Québec, 2012a).

1.7.3 Classes d'âges

Dans toutes les municipalités de la zone des bassins versants du Saguenay, la classe d'âges des 40 – 64 ans est celle comportant la plus grande proportion de la population. Pour la majorité des municipalités, la seconde classe d'âge en importance pour la taille de l'effectif est celle des 20 – 39 ans. Toutefois, dans plusieurs cas, la classe des 0 – 19 ans suit de très près. Il n'y a que dans les municipalités de Baie-Sainte-Catherine et de Saint-Siméon que la seconde classe en importance est celle des 65 – 79 ans (tableau 30) (Institut de la statistique du Québec, 2012b). Les pyramides d'âges des différentes municipalités font l'objet de l'annexe G.



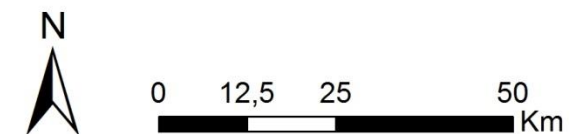
Carte 21
Densité de population
Bassins versants du Saguenay

Éléments cartographiques

- Limite de bassin versant
- Plan d'eau
- Île
- Municipalité locale

Densité de population (Nombre d'habitants/km²)

- Valeurs non disponibles
- Entre 0 et 5
- Entre 5 et 10
- Entre 10 et 50
- Entre 50 et 100
- Plus de 100



Conception : Stéphanie Lord, 2013
Sources : Gouvernement du Québec, 2011
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, 2010b
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2009b



Tableau 30. Population par classes d'âges dans les municipalités locales de la zone des bassins versants du Saguenay

Municipalité locale	Classe d'âge 0-19 ans	Classe d'âge 20 – 39 ans	Classe d'âge 40 – 64 ans	Classe d'âge 65 – 79	Classe d'âge 80 et plus
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Alma	20,99	22,50	37,92	13,53	5,07
Baie-Sainte-Catherine	12,50	10,00	50,00	17,50	10,00
Bégin	23,21	27,38	36,31	10,12	2,98
Ferland-et-Boilleau	23,08	20,51	41,03	12,82	2,56
Hébertville	24,14	20,12	38,03	13,68	4,02
Hébertville-Station	25,20	24,40	36,40	11,60	2,40
L'Anse-Saint-Jean	17,03	20,52	41,92	15,72	4,80
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	24,27	25,24	37,38	10,44	2,67
Labrecque	25,17	20,63	38,11	12,59	3,50
Lamarche	20,51	14,53	51,28	11,11	2,56
Larouche	18,56	24,24	42,80	13,26	1,14
Petit-Saguenay	19,86	18,49	41,78	13,70	6,16
Rivière-Éternité	20,95	21,90	44,76	10,48	1,90
Sacré-Cœur	20,38	22,60	39,48	10,65	3,90
Saguenay	20,04	23,86	38,05	13,22	4,83
Saint-Ambroise	23,24	23,79	39,42	11,20	2,35
Saint-Bruno	24,86	27,34	34,03	10,33	3,44
Saint-Charles-de-Bourget	17,27	19,42	47,48	15,83	0,00
Saint-David-de-Falardeau	21,16	22,78	41,77	11,75	2,53
Saint-Félix-d'Otis	21,74	21,74	43,00	12,08	1,45
Saint-Fulgence	22,38	22,14	40,24	13,57	1,67
Saint-Gédéon	19,95	21,20	40,65	14,46	3,74
Saint-Honoré	24,21	26,03	37,89	10,24	1,63
Saint-Nazaire	25,52	24,74	37,63	9,79	2,32
Saint-Siméon	17,18	18,32	37,02	20,99	6,49
Sainte-Rose-du-Nord	16,13	19,35	46,24	16,13	2,15
Tadoussac	18,71	20,47	40,94	14,62	5,26

Tiré de Institut de la statistique du Québec, 2012b

1.7.4 État de santé

Les habitudes de suivi médical de la population de la zone des bassins versants du Saguenay ne sont pas connues. À titre indicatif, selon une enquête publiée en 2005 par Statistique Canada, 73,1 % des répondants avaient consulté un médecin généraliste dans les 12 mois précédant l'enquête (Statistique Canada, 2005 in Institut de la statistique du Québec, 2007). Selon une autre enquête de l'Institut de la statistique du Québec menée entre novembre 2006 et juin 2007, 9,4 % des usagers¹² n'avaient pas de médecin de famille dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Institut de la statistique du Québec, 2009).

¹² Par usager on entend les personnes de 15 ans et plus, vivant dans un ménage privé et ayant consulté un professionnel de la santé et des services sociaux dans un hôpital, une clinique ou un CLSC au cours des douze mois précédant l'enquête.



L'état de santé de la population de la zone des bassins versants du Saguenay n'est pas documenté pour les différents maux pouvant être liés à la consommation d'eau ou de chair d'animaux aquatiques. De façon générale, une enquête de Statistique Canada publiée en 2005 fait savoir, qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 60,4 % des répondants se considèrent en excellente santé ou en très bonne santé, 30 % jugent leur santé bonne et 9,6 % qualifient leur santé de moyenne ou de mauvaise (Santé Canada, 2005 *in* Institut de la statistique du Québec, 2009).

1.7.5 Espérance de vie

L'espérance de vie de la population de la zone des bassins versants du Saguenay n'est pas documentée. Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, elle était de 78 ans chez les hommes et de 82,6 ans chez les femmes, entre 2007 et 2009 (Institut de la statistique du Québec, 2012c).

1.7.6 Ménages

En 2009, le total des ménages privés présents dans les municipalités de la zone des bassins versants du Saguenay se chiffrait à 90 675. Des projections ont également été faites pour 2014, 2019 et 2024. Les estimations sont respectivement de 93 510, 95 285 et 95 995 ménages. Ces dénombrements ne comprennent toutefois pas les ménages réels et estimés des municipalités de Baie-Sainte-Catherine et de Sainte-Rose-du-Nord (tableau 31) (Institut de la statistique du Québec, 2011).

Pour les quatre années de données, le total des ménages de la majorité des municipalités représente moins de 1 % de ceux dénombrés pour l'ensemble des municipalités de la zone des bassins versants du Saguenay. Toujours pour les quatre années, les villes de Saguenay (68,77 % en 2009; 68,27 % en 2014; 67,85 % en 2019; 67,64 % en 2024) et d'Alma (14,42 % en 2009; 14,47 % en 2014; 14,49 % en 2019; 14,50 % en 2024) abritent la plus grande proportion de ménages privés.

Le nombre moyen de personnes par ménage dans la zone des bassins versants du Saguenay n'est pas documenté. Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce nombre était de 2,2 personnes par ménage en 2011 (Statistique Canada, 2012a). Des projections ont également été avancées pour 2016, 2021, 2026 et 2031. En considérant un taux constant de l'évolution de la population, les estimations sont respectivement de 2,25, 2,22, 2,21 et de 2,2 personnes par ménage (Institut de la statistique du Québec, 2009).

Tableau 31. Ménages privés et perspectives pour les municipalités de la zone des bassins versants du Saguenay

Municipalité locale	Ménages privés							
	2009		2014		2019		2024	
	(nbr)	(%)	(nbr)	(%)	(nbr)	(%)	(nbr)	(%)
Alma	13 075	14,42	13 535	14,47	13 810	14,49	13 915	14,50
Baie-Sainte-Catherine	-	-	-	-	-	-	-	-
Bégin	350	0,39	370	0,40	380	0,40	385	0,40
Ferland-et-Boilleau	225	0,25	245	0,26	255	0,27	255	0,27
Hébertville	975	1,08	1 005	1,07	1 030	1,08	1 040	1,08
Hébertville-Station	485	0,53	475	0,51	470	0,49	460	0,48
L'Anse-Saint-Jean	475	0,52	490	0,52	495	0,52	480	0,50
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	795	0,88	860	0,92	910	0,96	945	0,98
Labrecque	545	0,60	585	0,63	615	0,65	640	0,67
Lamarche	240	0,26	265	0,28	280	0,29	285	0,30
Larouche	540	0,60	670	0,72	780	0,82	865	0,90
Petit-Saguenay	315	0,35	310	0,33	300	0,31	290	0,30
Rivière-Éternité	220	0,24	245	0,26	265	0,28	275	0,29
Sacré-Cœur	775	0,85	805	0,86	840	0,88	855	0,89
Saguenay	62 355	68,77	63 835	68,27	64 655	67,85	64 935	67,64
Saint-Ambroise	1 415	1,56	1 505	1,61	1 565	1,64	1 585	1,65
Saint-Bruno	950	1,05	1 010	1,08	1 055	1,11	1 095	1,14
Saint-Charles-de-Bourget	300	0,33	320	0,34	325	0,34	325	0,34
Saint-David-de-Falardeau	1 120	1,24	1 255	1,34	1 380	1,45	1 455	1,52
Saint-Félix-d'Otis	415	0,46	525	0,56	630	0,66	700	0,73
Saint-Fulgence	875	0,96	950	1,02	995	1,04	1 010	1,05
Saint-Gédéon	790	0,87	830	0,89	855	0,90	865	0,90
Saint-Honoré	1 795	1,98	1 765	1,89	1 720	1,81	1 670	1,74
Saint-Nazaire	735	0,81	725	0,78	720	0,76	705	0,73
Saint-Siméon	545	0,60	555	0,59	560	0,59	555	0,58
Sainte-Rose-du-Nord	-	-	-	-	-	-	-	-
Tadoussac	365	0,40	375	0,40	395	0,41	405	0,42
Total	90 675	100,00	93 510	100,00	95 285	100,00	95 995	100,00

Tiré d'Institut de la statistique du Québec, 2011

1.7.7 Scolarité

La scolarité de la population de la zone des bassins versants du Saguenay n'est pas documentée. Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, en 2006, on a réparti la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint. Ainsi, 25,7 % détenaient moins qu'un certificat d'études secondaires, 20,5 % avaient décroché un diplôme d'études secondaires, 22,6 % possédaient un certificat ou un diplôme d'une école de métiers, 16,4 % avaient un certificat ou un diplôme collégial et 14,6 % avaient complété avec succès leurs études universitaires (Statistique Canada, 2006 in Institut de la statistique du Québec, 2010).

1.7.8 Marché du travail

Le profil du marché du travail pour la zone des bassins versants du Saguenay n'est pas documenté. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en juin 2012, le taux d'activité de la population, le taux d'emploi et le taux de chômage étaient respectivement de 61,6 %, de 57,3 % et de 7,1 % (Statistique Canada, 2012 b *in* Institut de la statistique du Québec, 2012).

Le revenu personnel disponible par habitant pour la zone des bassins versants du Saguenay n'est pas connu. Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, en 2010, il était évalué à 24 801 \$ (Statistique Canada, non daté *in* Institut de la statistique du Québec, non daté). En 2009, la région comptait aussi 5 310 familles à faible revenu et 11 840 personnes hors famille à faible revenu (Statistique Canada, non daté *in* Institut de la statistique du Québec, non daté).

1.8 Profil économique

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la structure économique est très semblable aux autres régions de la province. Cependant, les secteurs primaires et secondaires y sont présents en plus grande proportion. En 2011, 4,3 % des emplois de la région se retrouvaient dans le secteur primaire comparativement à 2,3 % pour l'ensemble du Québec. Par ailleurs, 13,1 % des emplois se trouvaient dans le secteur de la fabrication contre 12,3 % dans la province. Ce secteur est principalement axé sur la transformation des ressources naturelles. La majorité des emplois (74,8 %) se situaient dans le secteur tertiaire, regroupant entre autres les services publics et les services aux ménages (Finances et Économie Québec, 2012¹³).

1.9 Principaux intervenants de la zone

L'utilisation et la gestion de l'eau dans la zone des bassins versants du Saguenay impliquent de nombreux acteurs provenant des gouvernements fédéral et provincial, des municipalités, des Premières Nations, des groupes non gouvernementaux, des entreprises et des individus. L'identification sommaire de ces acteurs, développée au tableau 32 et insistant sur les principaux intervenants en terme d'utilisation et de gestion, est détaillée au chapitre 5 du présent portrait.

¹³ <http://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/saguenay-lac-saint-jean/portrait-regional/structure-economique/>, consulté le 7 décembre 2012.



Tableau 32. Principaux intervenants de la zone des bassins versants du Saguenay

Gouvernement fédéral	Environnement Canada Garde côtière canadienne Parcs Canada Pêche et Océans Canada	Service hydrographique du Canada
Gouvernement provincial	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec Ministère de la Sécurité publique du Québec Ministère du Tourisme du Québec Ministère des Transports du Québec	Direction de l'Analyse et de l'Expertise du Saguenay – Lac-Saint-Jean Direction de l'Écologie et de la Conservation Direction de l'Évaluation environnementale et stratégique Direction des Matières dangereuses et des Pesticides Direction des Politiques agroenvironnementales Direction des Politiques de l'eau Direction des Politiques industrielles Direction du Patrimoine écologique et des Parcs Direction du Suivi de l'état de l'environnement Centre d'expertise hydrique du Québec Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec
Gouvernement municipal	Municipalités régionales de comtés Municipalités locales	
Groupes non gouvernementaux	Comité zone d'intervention prioritaire du Saguenay Conseil régional de l'Environnement et du Développement durable du Saguenay – Lac-Saint-Jean Regroupement régional des gestionnaires de zones d'exploitation contrôlée Organismes et comités de bassins versants locaux Comités environnementaux Associations de citoyens	
Utilisateurs	Entreprises Individus	







ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY

Téléphone : 418 973-4321
Courriel : info@obvsaguenay.org
Site Web : www.obvsaguenay.org



Membre du



En partenariat avec

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec

